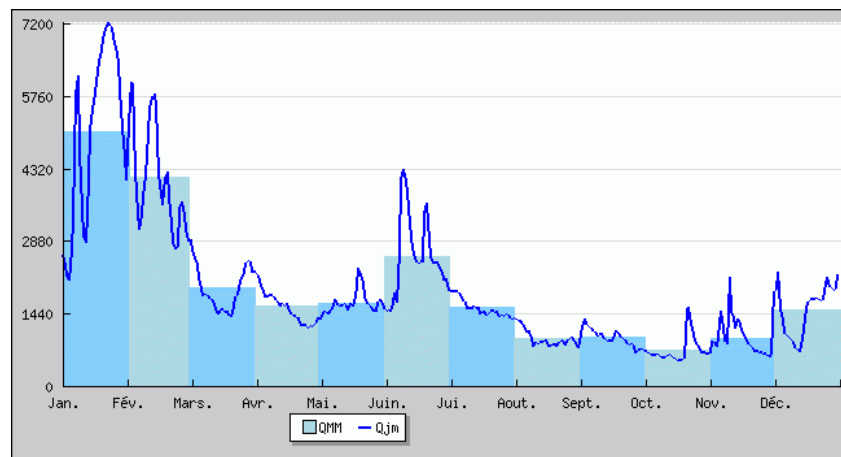


Banque HYDRO du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Débits journaliers et moyennes mensuelles du Rhône à la station de Beaucaire (www.hydro.eaufrance.fr).
Origine des données : CNR/HYDRO-MEDD/DE



QMM : écoulement mensuel mesuré - Qjm : débit journalier moyen

Débits mensuels en m³/s

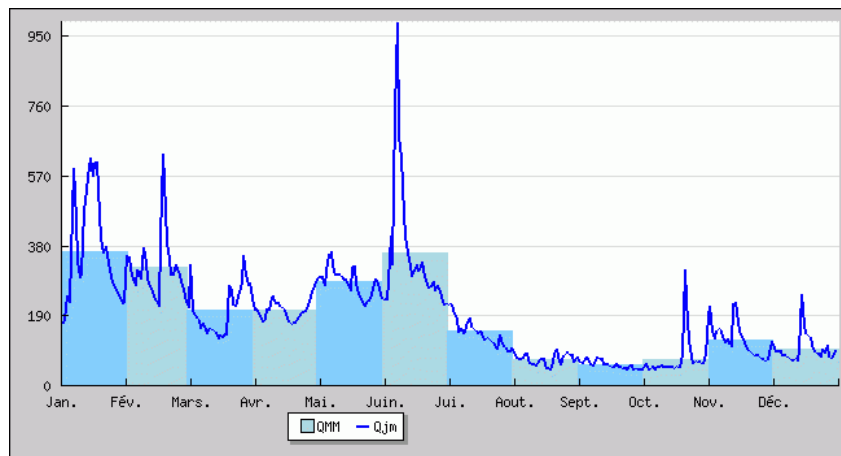
	QMM	QMN	V
J	5050.	5050.	
F	4160.	4160.	
M	1970.	1970.	
A	1590.	1590.	
M	1650.	1650.	
J	2590.	2590.	
J	1580.	1580.	
A	964.0	964.0	
S	971.0	971.0	
O	727.0	727.0	
N	959.0	959.0	
D	1530.	1530.	

Plus haut débit de l'année : 7 230 m³/sec. le 22 janvier.
En février, encore de hauts débits : 6 040 m³/sec. le 2 février.

Banque HYDRO du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Débits journaliers et moyennes mensuelles de la Durance à Saint-Paul-les-Durance [Jouques-Cadarache] (www.hydro.eaufrance.fr). Origine des données : EDF/HYDRO-MEDD/DE

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





QMM : écoulement mensuel mesuré - Qjm : débit journalier moyen

Débits mensuels en m³/s

	QMM	QMN	V
J	365.0	365.0	
F	322.0	322.0	
M	205.0	205.0	
A	206.0	206.0	
M	282.0	282.0	
J	361.0	361.0	
J	148.0	148.0	
A	71.20	71.20	
S	56.70	56.70	
O	72.10	72.10	
N	124.0	124.0	
D	99.70	99.70	

Plus haut débit de l'année : 985 m³/sec. le 8 juin.

En janvier, 620 m³/sec. le 15 janvier.

En février, 630 m³/sec. le 18 février.

• Janvier 1955 :

ADBR, 5 S 5/22. Relevé des crues depuis 1942 par la CNR à l'échelle de Beaucaire, 1961.

Première inondation :

7 janvier 1955 : 5,65 m.

8 janvier 1955 : 5,85 m.

Deuxième inondation :

16 janvier 1955 : 5,65 m.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

17 janvier 1955 : 5,90 m.
18 janvier 1955 : 6,08 m.
19 janvier 1955 : 6,28 m.
20 janvier 1955 : 6,36 m.
21 janvier 1955 : 6,52 m.
22 janvier 1955 : 6,55 m.
23 janvier 1955 : 6,52 m.
24 janvier 1955 : 6,50 m.
25 janvier 1955 : 6,42 m.
26 janvier 1955 : 6,28 m.
27 janvier 1955 : 6,15 m.
28 janvier 1955 : 5,85 m.

Archives techniques du Service du Rhône (Voies Navigables de France, Bureau d'Arles)
A noter : ces archives ont été noyées dans l'inondation de 2003 à Arles.

22 janvier 1955 : Le Rhône atteint la cote de 3 m 97 à l'échelle de l'écluse d'Arles.

AC Tarascon, fonds Grandmaison : Notes de 1948 à 1970.

Janvier 1955 : Six crues du Rhône en six semaines ; inondations. Etiage maximum : 6,90 m ; mais catastrophe pour l'agriculture, l'eau ayant séjourné dans les terres près d'un mois et demi.

AC Avignon, 5 DIL 4, Dossier de la Mission de l'Inventaire historique de la Ville d'Avignon sur les inondations du Rhône

Crue du 13 janvier 1955.

Surface totale inondée : 1 790 hectares 875, soit pour l'intramuros d'Avignon 42 hectares 5, pour les banlieues urbaines 175 hectares 875 et pour les banlieues rurales 1 574 hectares 5.

Moyens engagés : 132 bateaux, 15 camions GMC, 5 véhicules Dodge et 5 propulseurs.

Le Provençal, 19 janvier 1955.

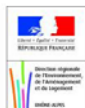
La Seine monte toujours, la Garonne et le Rhin sont étalés et la situation est catastrophique dans la vallée du Rhône : tous les villages et toutes les fermes du Vaucluse sont touchés ou isolés par l'inondation, dont on craint une nouvelle menace en raison du fait que la Saône a dépassé les niveaux de 1840 et 1910.

"A Sorgues, les eaux d'infiltration sont rejetées au moyen de stations de pompage et de fortune.

A Caderousse, encerclée, on va de pies sec grâce aux digues qui ont tenu. Ce ne fut pas sans que les hommes interviennent. Au quartier Durgalp, le 7^e Génie et les pompiers travaillèrent à la consolidation de la digue de protection qui céda lors des inondations de 1905. Quatre fermes furent alors détruites. Autres alertes de moindre importance à Caderousse : un batardeau à demi rompu laisse fuir l'eau vers la plaine. On espère que ce qu'il en reste tiendra. Jusqu'à présent, il semble que ce soit encore Caderousse qui offre le côté le plus spectaculaire de ces inondations. Le village, nous l'avons dit, est assiégé par les eaux. Pour y parvenir, il faut rouler à bord des camions de pompiers qui font la navette sur une route recouverte par 50 cm d'eau. Ici, le courant est extrêmement violent et les vagues atteignent parfois un demi-mètre de haut. Si le Rhône monte encore un peu, le service par camions devra être interrompu.

De Valence à Avignon, le même paysage de désolation se renouvelle : fermes inondées, arbres amputés par le courant, plaines disparaissant sous l'élément liquide épais parfois de 2

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



à 3 mètres. Partout, les hommes font montre du même dévouement et contribuent par leurs efforts à rendre l'épreuve moins pénible [...].

A Mornas, La Palud, Orange, Caderousse, Sorgues et Avignon, on estime le nombre des fermes inondées à plusieurs centaines. Les habitants et leur bétail ont évacué au premier étage des bâtiments. On attend la fin en espérant qu'elle ne tardera pas trop.

A Avignon, l'accès du pont suspendu est possible en utilisant les voies urbaines, la R.N. 570, la R.N. 100 qui longeant les remparts conduisent habituellement au pont étant en effet coupées.

A l'heure où nous téléphonons, les eaux montent toujours et les riverains du Rhône alertés pour la troisième fois cet hiver, se parent à vivre une nouvelle longue nuit d'inquiétude".



Le Provençal, 20 janvier 1955.

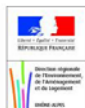
La crue du Rhône se poursuit avec ses catastrophiques conséquences : rues inondées, rez-de-chaussée envahis par l'eau, jardins ravagés, affaissement du terrain.

Le Dauphiné libéré, 20 janvier 1955.

Avignon-19 janvier.

"Ce matin, à 2 heures, le Rhône marquait à l'étiage du pont suspendu 6,03 mètres. A 6 heures, il marquait 6,05 mètres. A 8 heures, des nappes d'eau étaient signalées au portail Bienson, à la rue Saint-Etienne, à l'angle de la rue Grande Fusterie [...]. A 9 heures, les services municipaux procédaient à la fermeture complète des vannes de Champfleury. A 10 heures, le Rhône marquait 6,06 mètres et la mairie établissait une liste des dépôts pour le ravitaillement en pain et en lait de l'île de la Barthelasse, les Jardins neufs et les Courtines [...]. A midi, le Rhône marquait 6,08 mètres et la mairie prenait de nouvelles dispositions pour la circulation [...]. A 14 heures, le Rhône montait toujours et atteignait la cote de 6,13 mètres [...]. L'eau gagnait les rues Joseph Vernet, des Teinturiers, Bonneterie, Carreterie, Infirmières et Velouterie [...]. A 16 heures, le Rhône marquait toujours 6,13 mètres. A 17h30, nous nous

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



sommes rendus auprès des services des Ponts et Chaussées où M. Fabre, ingénieur, nous a donné les renseignements suivants :

A Pont-Saint-Esprit : cote ville 6,60 m (cote fictive : 6,85 m)

A Beaucaire : cote 6,45 m

A Avignon : cote 6,30 m

A 18 heures, la cote à l'étiage du pont suspendu était de 6,17 mètres.

[...] A l'île de l'Oiselet, à Sorgues, une vingtaine de fermes sont isolées et le ravitaillement est effectué par les sapeurs du 7^e génie en barque à propulseur ; à certains endroits, la hauteur de l'eau atteint 2 mètres.

Caderousse a reçu des renforts de barques pour assurer le ravitaillement d'une centaine de fermes dont les occupants vivent au premier étage dans des conditions pénibles [...]"



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

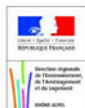
AC Avignon, 131 Fi 34 : Avignon janvier 1955, les remparts inondés



AC Avignon, 131 Fi 53 : Avignon, janvier 1955, une rue inondée



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



AC Avignon, 131 Fi 55 : Avignon, janvier 1955, une rue inondée



AC Avignon, 131 Fi 33 : Avignon, janvier 1955, groupe de personnes dans un canot pneumatique.



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

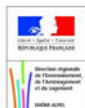
AC Avignon, 131 Fi 35 : Avignon, janvier 1955, rue inondée



ADBR, 148 W 353, Dossier sur la crue de janvier 1955 constitué des messages, télégrammes et bilans généraux adressés au préfet I.G.A.M.E. à Marseille, par les préfets des départements.

Document fournissant abondamment les cotes de crues, outre un compte-rendu détaillé de la gestion de la crise et des évaluations.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



RJ/MC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE VAUCLUSE

CABINET DU PRÉFET

AVIGNON, le 2 FEVRIER 1955

Bureau Spécialisé
de la
Défense Nationale

N° 456

LE PREFET DE VAUCLUSE

à

Monsieur l'INSPECTEUR GENERAL
DE L'ADMINISTRATION EN MISSION
EXTRAORDINAIRE POUR LA 9° REGION
MILITAIRE - Cabinet -
M A R S E I L L ECOPIE

OBJET : Inondations de Décembre 1954 et Janvier 1955.
REFER. : Votre télégramme N° 1151/52 du 31 Janvier 1955.

En exécution du télégramme cité en référence,
j'ai l'honneur de vous fournir les renseignements ci-après
sur les inondations qui ont ravagé le département de Vaucluse
en Décembre 1954 et Janvier 1955.

1.- HISTORIQUE DES EVENEMENTS

Depuis le 9 Décembre 1954 le département a été
intéressé par 4 crues successives, la dernière se caractéri-
sant plus particulièrement par sa durée exceptionnelle.

a) Première crue du 9 Décembre au 18 Décembre 1954 :

Démarrage simultané d'une crue des affluents supé-
rieurs, de ceux de la rive gauche et de la rive droite (Rhône
au Pouzin) Isère, Ardèche, Durance et Cèze) donnant respecti-
vement les maxima suivants :

à Pont St-Esprit, côte réelle : 6m40 le 11-12
côte fictive: 6m60

à Avignon : 6m20 le 11-12

à Beaucaire : 6m52 le 11-12

.../...

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



b) Deuxième crue des 25 et 26 Décembre 1954 :

Crue de la Saône et du Haut-Rhône donnant les maxima suivants :

à Pont St-Esprit, côte réelle : 3m50 le 25-12
côte fictive: 4m90
à Avignon : 4m24 le 26-12
à Beaucaire : 4m20 le 26-12

c) Troisième crue des 6, 7 et 8 Janvier 1955 :

Crues affluents rive droite (Cévenols) (Ardèche et Cèze) donnant les maxima suivants :

à Pont St-Esprit, côte réelle : 3m92 le 6-1
côte fictive: 5m30
à Avignon : 5m17 le 8-1
à Beaucaire : 5m85 le 8-1

d) Quatrième crue du 13 Janvier au 31 Janvier 1955 :

Crue Haut-Rhône, Saône et Isère d'une durée exceptionnelle donnant des maxima de grandes crues du 15 Janvier au 27 Janvier:

à Pont St-Esprit, côte réelle : 6m58 le 20-1
côte fictive: 6m85
à Avignon : 6m49 les 21 et 22-1
à Beaucaire : 6m55 le 22-1

Actuellement, une cinquième crue est amorcée (affluents cévenols) le Rhône ayant à nouveau atteint la côte d'alerte de 5 mètres dans la nuit du 1er au 2 Février. La côte de 5m60 est prévue pour la soirée.

Une si longue série de crues s'échelonnant sur une période de près de deux mois est sans doute unique dans l'histoire.

II.- SURFACES INONDEES RURALES : 11.500 ha.

III.- SURFACES INONDEES URBAINES : 500 ha.

IV.- NOMBRE D'IMMEUBLES INONDES : 4.000 environ

V.- ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS OU COMMERCIAUX FERMES : 50

Ce chiffre ne tient pas compte de très nombreux commerces de détail (1.500 environ) qui ont pratiquement été arrêtés par l'eau.

VI.- NOMBRE DE PERSONNES EVACUEES A L'INTERIEUR DES COMMUNES : 350

Ce chiffre concerne uniquement les personnes évacuées d'office dans les centres d'accueil créés à AVIGNON et ne tient pas

.../...

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



- 3 -

compte du nombre important de sinistrés - 1000 environ - qui ont dû quitter leurs foyers par leurs propres moyens pour se réfugier chez des parents ou amis.

- TRANSPORTEES HORS COMMUNES : Néant

VII- EFFECTIFS SAUVETEURS PAR CATEGORIES :

a) Privés : 50

b) Publics :

1) civils (sapeurs-pompiers) : 185

2) militaires : 360

VIII - NOMBRE ET TYPES MATERIELS ENGAGES :

41 bateaux plats du Rhône (4m, 5m, 6m)

13 bateaux modèle 35

93 bateaux M 2

21 propulseurs

10 Dodges 4 x 4

42 G.M.C.

15 remorques télescopiques

12 jeeps

1 command car

1 wrecker

1 omsk international

IX - ESTIMATION DES DEGATS SUBIS :

a) par les habitants des localités sinistrées : 7.000.000
(mobiliers et immobiliers) environ 440.000.000 de Frs.

(chiffre établi d'après les indications des Maires)

b) par les industriels, commerçants et artisans :
environ 300.000.000 de francs.

(chiffre établi d'après les indications des Maires)

c) par les agriculteurs (dégats causés aux différentes productions, pertes de produits et de matériels, remise en état des terres et du matériel) : 600 millions de francs
(chiffre établi d'après les indications de M. l'Ingénieur en chef des Services Agricoles)

d) par les voies de communication et les ouvrages du Syndicat de défense :

.../...

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

-4-

Les travaux d'amélioration indispensables peuvent s'évaluer comme suit :

- routes nationales	21.500.000 frs
- chemins départementaux	12.000.000
- Voirie communale (C.V.O.)	24.243.000
- chemins ruraux	7.855.000
- ouvrages de défense contrôlés par le Service Hydraulique	59.415.000
- ouvrages de défense contrôlés par le Service du Rhône	14.000.000
- Ouvrages de défense contrôlés par le Service du Génie Rural (environ)	5.000.000

pour améliorer le système de défense contre les inondations, il ressortir une dépense de :

Total 144.013.000 frs.

- 1) Réparations urgentes aux ouvrages de défense 22.213.000
 2) Amélioration du système général de protection 77.300.000

Il n'est sans doute pas nécessaire de souligner que cette évaluation devra, en tout état de cause, faire l'objet d'une étude plus précise. En effet, certains ouvrages sont encore recouverts par les eaux et, d'autre part, des dégâts ne se manifesteront qu'ultérieurement (affaiblissement de fondations des chaussées et des ouvrages d'art, dégradation des revêtements plus importantes qu'elle ne le paraissent à l'heure actuelle, écroulement de murs de soutènement, etc..)

2) FRAIS DE SAUVETAGE :

a) engagés par les Mairies :	30.000.000 frs
b) engagés par la troupe :	7.000.000
c) engagés par les sapeurs-pompiers :	3.000.000
Total 40.000.000 frs	

- 80 % par l'Etat,
 - 20 % par les collectivités locales intéressées.

X - SUGGESTIONS CONCERNANT :

a) Travaux à entreprendre :

La réparation des dégâts relevant des collectivités locales (département, communes, associations syndicales) ressort à : 144.013.000 - 21.500.000 (routes nationales) = 122.513.000 frs.

Les récentes crues ont démontré la nécessité d'améliorer le système général de protection contre les inondations, pour éviter le retour de telles catastrophes ou, tout au moins, pour en atténuer les effets.

.../...

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Les travaux d'amélioration indispensables peuvent s'évaluer comme suit:

- chemins départementaux	5.000.000 ^f
- ouvrages de défense dépendant des Ponts et Chaussées (Service Ordinaire)	23.500.000
- ouvrages de défense dépendant du Service Spécial du Rhône	48.500.000
Total	77.000.000 ^f

Les mesures à prendre pour réparer les dommages causés et pour améliorer le système de défense contre les inondations font donc ressortir une dépense de:

1) Réparations urgentes aux ouvrages de défense	122.513.000 ^f
2) Amélioration du système général de protection	77.000.000
Total	199.513.000 ^f

Soit: 200 millions en chiffres ronds

Il est évident que les collectivités locales ne peuvent faire face à de telles dépenses qui dépassent souvent, et leurs prévisions et leurs possibilités budgétaires.

Il importe donc de résoudre ce problème d'une gravité et d'une importance exceptionnelles par l'emploi de méthodes également exceptionnelles. C'est cette voie qui avait été suivie lors des inondations de Novembre 1951 puisqu'une loi du 6 Février 1952 portant ouverture d'un crédit de 1.600 millions et un règlement d'administration publique du 30 Avril 1952 avaient prévu que la réparation des dégâts causés par ces inondations aux voies de communication et aux ouvrages de défense contre les eaux serait supportée à raison de:

- 80 % par l'Etat,
- 20 % par les collectivités locales intéressées.

Mais ces dernières collectivités se trouvent, cette fois-ci devant un problème plus difficile encore à résoudre.

En effet, en Novembre et Décembre 1951, des dispositions financières avaient pu être prises à l'occasion du vote des budgets de l'exercice 1952. Actuellement, les budgets de l'exercice 1953 celui du département et ceux des communes notamment, sont votés et ne comportent évidemment pas de crédits permettant de faire face au paiement du 20 % des dépenses à effectuer.

.../...

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

En outre, en 1951, le département s'était constitué maître de l'oeuvre et avait inscrit au budget de 1952:

- EN DEPENSES: le montant total des travaux à exécuter,
- EN RECETTES: la participation attendue de l'Etat (80 %) et de la collectivité locale intéressée (10 %) - la part du département ressortant ainsi à 10 % également.

Pour les raisons sus-indiquées, une telle procédure est malheureusement inapplicable dans les circonstances présentes.

Il serait donc vivement souhaitable que, comme en 1947 en Alsace et dans les Vosges, et comme en 1951 dans les départements du Sud-Est une loi mette à la charge de l'Etat 80 % des dépenses à exécuter mais qu'en outre de grandes facilités soient données aux collectivités locales intéressées pour couvrir leur part:

- soit qu'elles soient autorisées à emprunter,
- soit, mieux encore, que l'Etat leur en fasse l'avance (remboursable dans un délai à déterminer qui pourrait être de 2 ans par exemple).

Cette méthode serait sans doute la plus efficace et la plus appropriée pour atteindre le but recherché: réaliser dans les délais les plus rapides et suivant un programme d'ensemble les travaux dont les récentes inondations ont malheureusement démontré la nécessité urgente.

Ajoutons que quelle que soit la méthode retenue, il apparait qu'en vue d'aboutir à une réalisation plus prompte et core des travaux, il conviendrait:

- 1°)- de donner délégation au Préfet pour approuver au nom du Ministre habituellement compétent, les projets présentés;
- 2°)- d'autoriser la passation de marchés de gré à gré après appel d'offres, solution du reste conforme à l'esprit de l'ordonnance du 2 Novembre 1945.

S'agissant plus spécialement de la défense de la ville d'AVIGNON contre les inondations, je précise qu'il serait souhaitable de voir se réaliser dans un délai prochain le projet d'aménagement du confluent Rhône-Durance actuellement à l'étude, réalisation qui contribuera sans doute à une efficace protection de la ville complétant ainsi celle que l'on est en droit d'attendre de la station de pompage actuellement en cours d'installation.

.../...

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

b) Matériels à approvisionner :

- 20 barques de 5m à faible tirant d'eau
- 5 canots pneumatiques à cloisons étanches
- 6 petits canots pneumatiques pour missions de reconnaissance
- 2 propulseurs de 20 CV
- 4 propulseurs de 7 CV
- 50 gilets de sauvetage
- 5 lignes d'hommes
- 20 commandes ordinaires fusées d'alarme
- 12 phares électriques étanches
- 2 fusils lance-amarre
- 30 gaffes
- 30 paires de pagaies
- 50 écopés en fer
- 10 vide-caves SLIM
- 300 mètres de tuyaux chanvre refoulement de 100 Ø
- 5 postes radio mobiles
- 5 postes radio portatifs.

Soit une dépense globale d'environ : 12.000.000 de francs

c) Personnel à former contre inondations :

- 20 gradés et sapeurs pour manoeuvre à rames et à gaffes
- 10 gradés et sapeurs spécialistes propulsistes.

P. le PREFET absent,
LE CHEF DE CABINET,

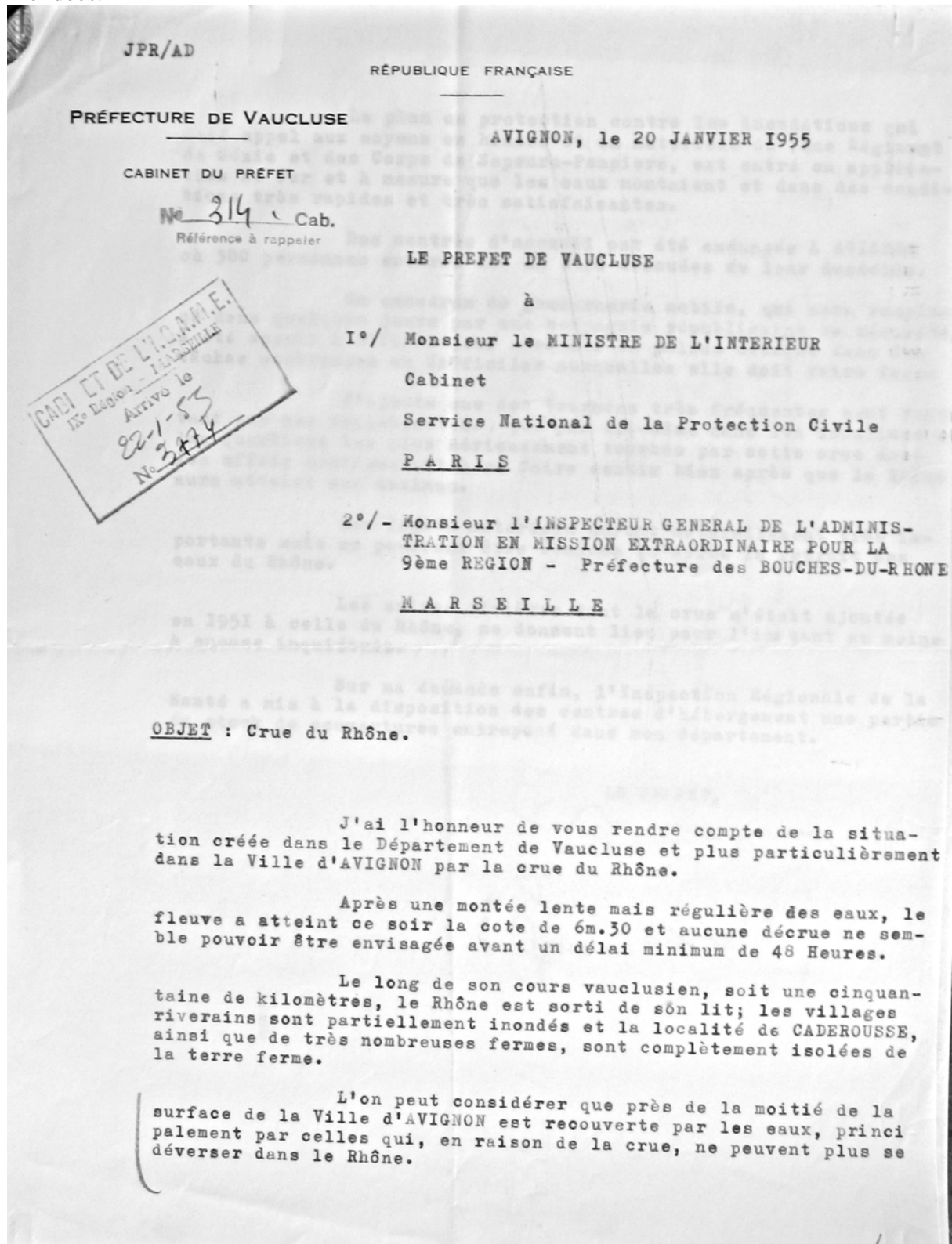
Signé : J.-P. RODIER.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



ADBR, 148 W 353, Dossier sur la crue de janvier 1955. Lettre du préfet du Vaucluse au Ministre de l'Intérieur, 20 janvier 1955.

Fait état de la moitié de la ville d'Avignon sous les eaux et des plaines vauclusiennes inondées.



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Le plan de protection contre les inondations qui fait appel aux moyens en hommes et en matériels du 7^{ème} Régiment de Génie et des Corps de Sapeurs-Pompiers, est entré en application au fur et à mesure que les eaux montaient et dans des conditions très rapides et très satisfaisantes.

Des centres d'accueil ont été aménagés à AVIGNON où 300 personnes environ ont dû être évacuées de leur domicile.

Un escadron de gendarmerie mobile, qui sera remplacé dans quelques jours par une compagnie républicaine de sécurité, a été appelé à AVIGNON pour seconder la police urbaine dans les tâches nombreuses et difficiles auxquelles elle doit faire face.

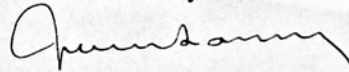
J'ajoute que des tournées très fréquentes sont faites tant par mes collaborateurs que par moi-même dans les localités et les quartiers les plus sérieusement touchés par cette crue dont les effets continueront à se faire sentir bien après que le Rhône aura atteint son maximum.

Les dégâts matériels seront naturellement très importants mais ne pourront être évalués qu'après le retrait des eaux du Rhône.

Les autres rivières dont la crue s'était ajoutée en 1951 à celle du Rhône, ne donnent lieu pour l'instant au moins à aucune inquiétude.

Sur ma demande enfin, l'Inspection Régionale de la Santé a mis à la disposition des centres d'hébergement une partie du stock de couvertures entreposé dans mon département.

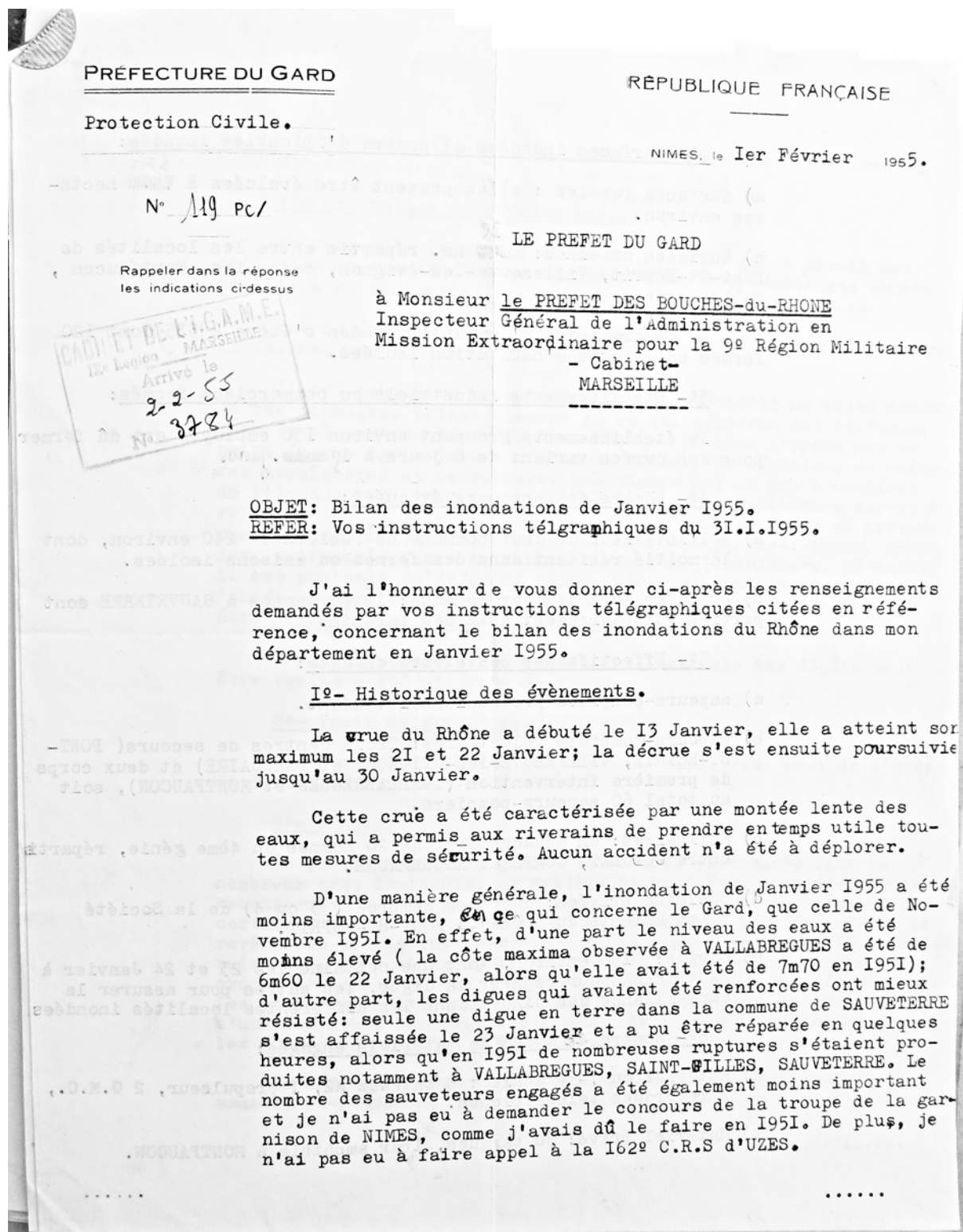
LE PREFET,



JACQUES BOISSIER

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

ADBR, 148 W 353, Dossier sur la crue de janvier 1955 constitué des messages, télégrammes et bilans généraux adressés au préfet I.G.A.M.E. à Marseille, par les préfets des départements.



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

RJ/MC

2°- Surfaces inondées et nombre d'immeubles inondés:

- a) Surfaces rurales : elles peuvent être évaluées à ^{8 000} 7500 hectares environ.
- b) Surfaces urbaines: ⁹⁸ 275 ha. répartis entre les localités de Pont-St-Esprit, Villeneuve-les-Avignon, Beaucaire, Montfaucon, Vallabregues.

Le nombre total d'immeubles inondés s'élève à 535 dont 120 fermes ou maisons d'habitation isolées.

3°- Etablissements industriels ou commerciaux fermés:

19 établissements groupant environ 130 employés ont dû fermer pour des durées variant de 8 jours à ¹⁵ 10 mois jours.

4°- Nombre de personnes évacuées:

- a) à l'intérieur de leur commune de résidence: 240 environ, dont la moitié résidant dans des fermes ou maisons isolées.
- b) évacuées hors de leur commune: 12 personnes à SAUVETERRE sont parties volontairement chez des parents.

5°- Effectifs des sauveteurs engagés:

- a) sapeurs-pompiers professionnels: néant.
- b) sapeurs-pompiers volontaires: Trois centres de secours (PONT-ST-ESPRIT, VILLENEUVE-les-AVIGNON, et BEUCAIRE) et deux corps de première intervention (VALLABREGUES et MONTFAUCON), soit au total 60 sapeurs-pompiers.
- c) Militaires: un détachement de 20 hommes du 4ème génie, réparti entre BODOLET, COMPS et ROQUEMAURE.
- d) Sociétés privées: quelques membres (3 ou 4) de la Société "Les Enfants du Rhône" à PONT-ST-ESPRIT.
- e) Civils: 150 environ, dont une certaine les 23 et 24 Janvier à SAUVETERRE pour réparer la digue, les autres pour assurer la surveillance des digues dans les différentes localités inondées.

6°- Nombre et types de matériels engagés:

- a) Matériel du 7ème Génie : 5 bateaux M2, 1 propulseur, 2 G.M.C., 2 remorques télescopiques.
- b) Matériel privé: 30 barques, Icar amphibie à MONTFAUCON.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

c) Matériel public : 1500 sacs à terre appartenant aux Ponts et Chaussées.

72- Estimation des dégâts subis

En raison de la montée lente de la crue, qui a permis aux habitants de prendre toutes dispositions, les dégâts aux objets mobiliers et au cheptel agricole sont de peu d'importance.

Les dégâts les plus graves sont ceux causés aux cultures, aux immeubles, aux routes et aux chemins.

Il est peut-être prématuré de vouloir établir un bilan exact de ces dommages, principalement en ce qui concerne les cultures, dont la plupart sont encore sous l'eau : la zone inondée est au point de vue agricole une région de vignes, de céréales, de cultures maraîchères et de vergers. Les vignes ont eu peu à souffrir de l'inondation; pour les céréales, certaines emblavures seront à refaire; les cultures maraîchères ont le plus souffert et certaines récoltes doivent être considérées comme perdues (choux, salades, poireaux); quant aux arbres fruitiers (cerisiers, pêchers), il est probable qu'un grand nombre périront dans le courant de l'année - comme le cas s'est produit en 1951 - et qu'ils devront être replantés.

Dans une première approximation l'ensemble des dégâts peut être évalué à 160 millions de francs.

82- Frais de sauvetage.

Les frais à la charge des communes sinistrées sont de l'ordre de 3.100.000 francs.

92- Suggestions.

La protection par digues s'est avérée suffisante dans de nombreux cas. Toutefois, ce système devrait être complété par le rehaussement de certaines autres ébranlées ou d'une résistance insuffisante et le revêtement en pierre ou en rochers des digues de terre. Il y aurait lieu, par ailleurs, de réaliser le rehaussement, prévu au projet d'aménagement de PONT-ST-ESPRIT, des quais Bonnefoy-Sibour. Les services de l'Urbanisme préconisent également la création d'une servitude non édificandi pour les locaux d'habitation dans les zones susceptibles d'être inondées.

~~Le matériel de pompage dans certaines localités (COMPS) devrait être renforcé.~~

.....

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

c) Matériel public : 1500 sacs à terre appartenant aux Ponts et Chaussées.

7^e- Estimation des dégâts subis.

En raison de la montée lente de la crue, qui a permis aux habitants de prendre toutes dispositions, les dégâts aux objets mobiliers et au cheptel agricole sont de peu d'importance.

Les dégâts les plus graves sont ceux causés aux cultures, aux immeubles, aux routes et aux chemins.

Il est peut-être prématuré de vouloir établir un bilan exact de ces dommages, principalement en ce qui concerne les cultures, dont la plupart sont encore sous l'eau : la zone inondée est au point de vue agricole une région de vignes, de céréales, de cultures maraîchères et de vergers. Les vignes ont eu peu à souffrir de l'inondation; pour les céréales, certaines emblavures seront à refaire; les cultures maraîchères ont le plus souffert et certaines récoltes doivent être considérées comme perdues (choux, salades, poireaux); quant aux arbres fruitiers (cerisiers, pêchers), il est probable qu'un grand nombre périront dans le courant de l'année - comme le cas s'est produit en 1951 - et qu'ils devront être replantés.

Dans une première approximation l'ensemble des dégâts peut être évalué à 160 millions de francs.

8^e- Frais de sauvetage.

Les frais à la charge des communes sinistrées sont de l'ordre de 3.100.000 francs.

9^e- Suggestions.

La protection par digues s'est avérée suffisante dans de nombreux cas. Toutefois, ce système devrait être complété par le rehaussement de certaines digues trop basses, le renforcement de certaines autres ébranlées ou d'une résistance insuffisante et le revêtement en pierre ou en rochers des digues de terre. Il y aurait lieu, par ailleurs, de réaliser le rehaussement, prévu au projet d'aménagement de PONT-ST-ESPRIT, des quais Bonnefoy-Sibour. Les services de l'Urbanisme préconisent également la création d'une servitude non edificandi pour les locaux d'habitation dans les zones susceptibles d'être inondées.

~~Le matériel de pompage dans certaines localités (COMPS) devrait être renforcé.~~

.....

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Enfin, la mise en place dans les Centres de secours rive-
rains de barques et de filets et bouées de sauvetage serait
souhaitable. Le Service départemental d'Incendie se propose d'ef-
fectuer l'achat de quelques barques dès qu'il en aura la possi-
bilité.

~~LE PREFET,~~

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Une situation sans gravité dans la ville, plus grave dans les plaines. 2 500 hectares inondés et 3 m 98 atteint à l'échelle d'Arles. A noter, l'abaissement réel du niveau de débordement par rapport à celui du XIX^e siècle.

CABINET DU PRÉFET
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MESSAGE TÉLÉPHONÉ

Date 2 FEVRIER 1955 Heures 9 HEURES 35

Origine SOUS-PREFECTURE D'ARLES

Transmis par :

TEXTE DU MESSAGE

LE SOUS-PREFET D'ARLES à PREFET DES BOUCHES-du-RHONE MARSEILLE

OBJET : CRUES DU RHONE - R

En réponse à votre télégramme II-53/207I, reçu le 31 Janvier à 18 heures, j'ai l'honneur de vous donner les précisions suivantes :

I/ - Historique des évènements.

La crue du RHONE, commencée le 17 janvier, a atteint son point culminant le lundi 22 janvier, avec une cote maximum de 3 M.98 à ARLES.

Elle n'a eu aucun caractère de gravité dans la région, hormis bien entendu les dégâts causés à l'agriculture qui sont considérables.

Toutes précisions complémentaires, en ce qui concerne l'histoire de ces inondations, leurs raisons et leurs conséquences, ont été développées par le rapport mensuel que j'ai remis moi-même aujourd'hui à votre cabinet.

2/ - Surface inondée rurale : 2.500 hectares.

(Renseignements fournis par le directeur départemental des services agricoles).

3/ - Surface inondée urbaine : néant

.../...

Reçu par : Mlle LISCHETTI

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

4/ - Nombre d'immeubles inondés : 30.

5/ - Etablissements industriels et commerciaux fermés : néant

6/ - Nombre de personnes évacuées : néant

7/ - Effectifs-sauveteurs

8/ - Nombre et type de matériels engagés)

Aucune maison ayant été évacuée, on ne peut dire que des "moyens de sauvetage" aient été mis en oeuvre. Les moyens utilisés en nombre et en matériels n'ont servi qu'à ravitailler les fermes isolées.

9/ - Estimation des dégâts subis.

Par rapport en date de la fin du mois, le directeur départemental desservices agricoles a indiqué que les "dégâts agricoles" pouvaient être estimés à 120 millions environ.

Frais de sauvetage : néant. (voir 6 - 7 - 8)

10/ - Suggestions concernant les travaux à entreprendre :

nécessité (déjà signalé) de la construction d'un ouvrage de défense contre les eaux de la DURANCE qui lors de sa crue du début du mois de décembre a creusé un nouveau lit menaçant les abords immédiats de CABANNES.

Les crues de printemps étant courantes et très dangereuses en DURANCE, il y a tout intérêt à réaliser le plus tôt possible les travaux envisagés (la question est suivie de près par le personnel de la 5^e division).

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Département de Vaucluse.

1°- Historique des événements

Depuis le 9 Décembre 1954 le département a été intéressé par 4 crues successives, la dernière se caractérisant plus particulièrement par sa durée exceptionnelle.

a) première crue du 9 Décembre au 18 Décembre 1954:

Démarrage simultanée d'une crue des affluents supérieurs, de ceux de la rive gauche et de la rive droite (Rhône au Pouzin, Isère, Ardèche, Durance et Cèze) donnant respectivement les maxima suivants:

à Pont St.Esprit, cote réelle 6m40 le 11 Décembre	
	cote fictive 6m60
à Avignon.....	6m20 le 11 Décembre
à Beaucaire.....	6m52 le 11 Décembre

b) deuxième crue des 25 et 26 Décembre 1954:

Crue de la Saône et du Haut Rhône, donnant les maxima

.....

Modèle 437-00

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

2.

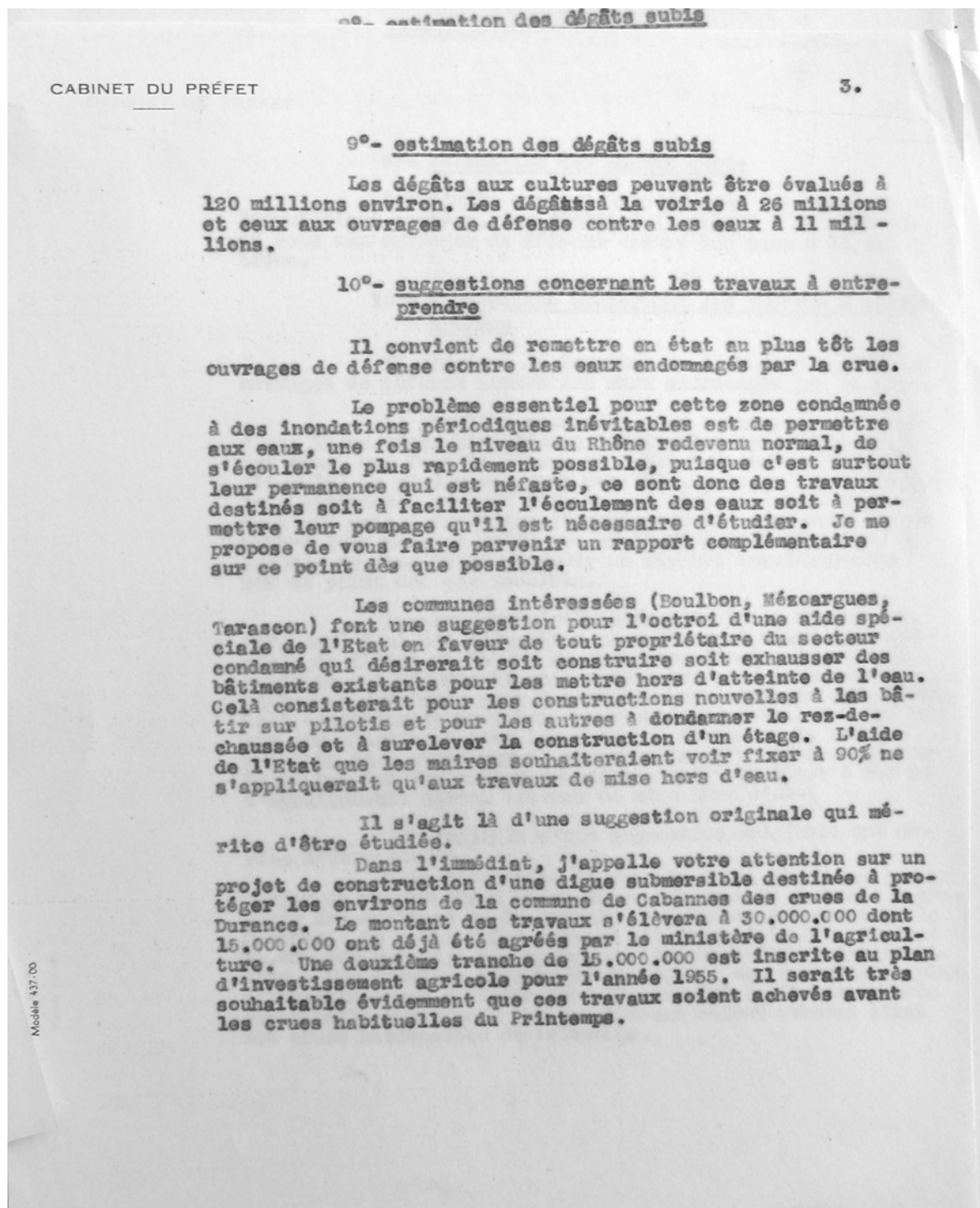
CABINET DU PRÉFET

:	- vergers et cultures		
:	fruitières	2,3% soit	350 ha
:			
:	- vignes	1,5% soit	600 ha
:			
:	- jardins, cultures		
:	maraichères	1,5% soit	150 ha
:			
:	- autres surfaces	0,08% soit	180 ha
:			
:	-----		
:	Pourcentage moyen : 1,14% (moyenne des pourcen -		
:	tages ci-dessus men -		
:	tionnés)		
:	Superficie totale: 2.500 ha.		
:	-----		
:	III- Nombre approximatif d'exploitations sinis-		
:	trées: 250 soit 1,2% par rapport à l'ensem-		
:	ble des exploitations du département.		
:	-----		
	<u>3°- surfaces inondées urbaines</u>		
	Aucune ville n'a été atteinte par la crue.		
	<u>4°- nombre d'immeubles inondés</u>		
	On peut évaluer à 20 le nombre de bâtiments (fermes		
	isolées en général) qui ont eu à souffrir des inondations.		
	<u>5°- établissements industriels et</u>		
	<u>commerciaux fermés</u>		
	Néant		
	<u>6°- nombre de personnes évacuées</u>		
	néant		
	<u>7°- effectifs des sauveteurs</u>		
	- Sapeurs-pompiers.....	20	
	- Génie.....	12	
	- volontaires.....	10	

	total.....	42	
	<u>8°- nombre et type des matériels engagés</u>		
	Une dizaine de barques à fond plat. Aucun immeuble		
	n'ayant été évacué on ne peut dire que des "moyens de sauvetage"		
	aient été mis en oeuvre; les moyens utilisés n'ont servi qu'à		
	ravitailler les fermes isolées.		
		

Modèle 437-00

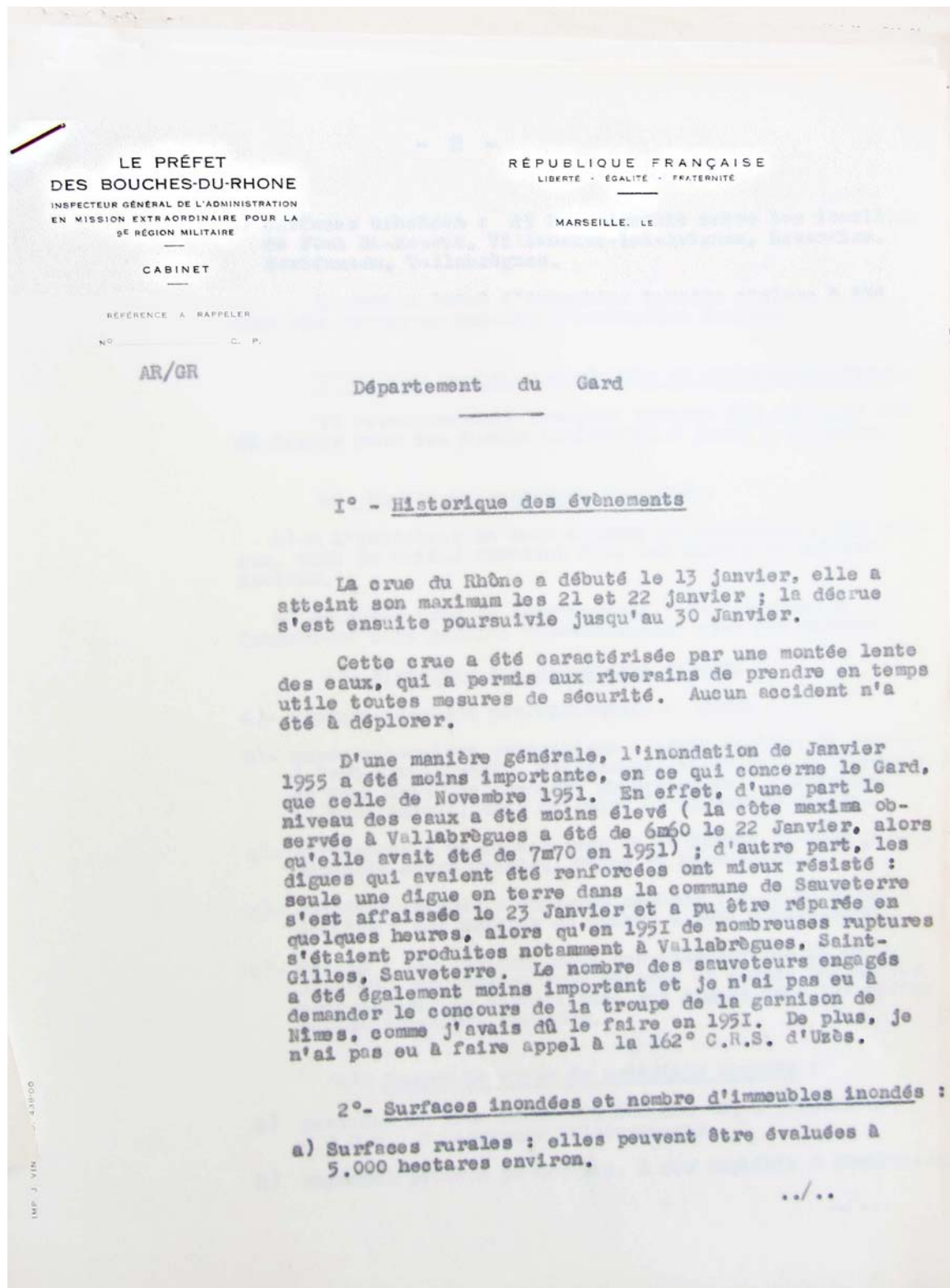
Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



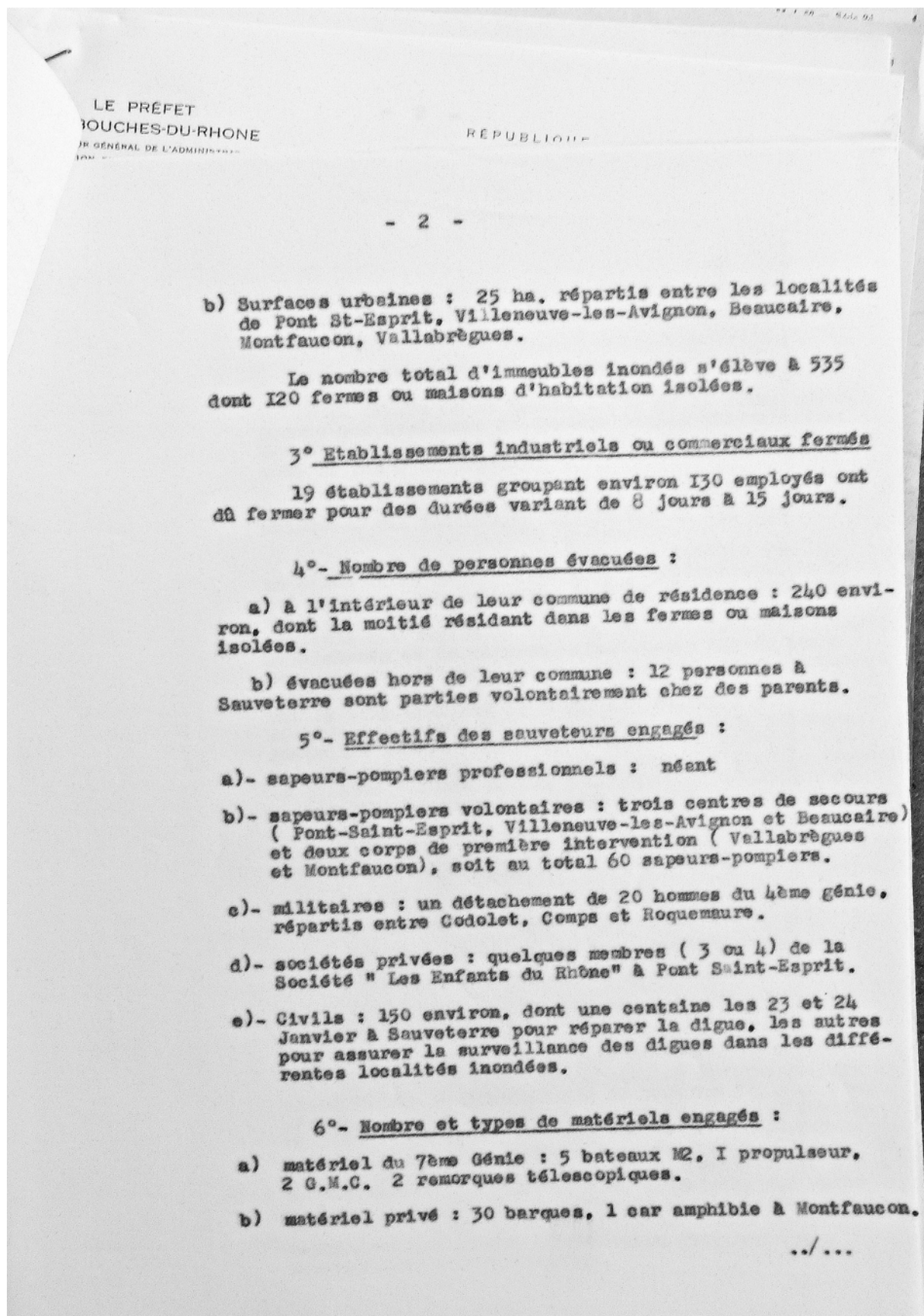
Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

LE PRÉFET
DUCHES-DU-RHÔNE

- 3 -

- c) Matériel public : 1500 sacs à terre appartenant aux Ponts et Chaussées.

7° - Estimation des dégâts subis

En raison de la montée lente de la crue, qui a permis aux habitants de prendre toutes dispositions, les dégâts aux objets mobiliers et au cheptel agricole sont de peu d'importance.

Les dégâts les plus graves sont ceux causés aux cultures, aux immeubles, aux routes et aux chemins.

Il est peut-être prématuré de vouloir établir un bilan exact de ces dommages, principalement en ce qui concerne les cultures, dont la plupart sont encore sous l'eau : la zone inondée est au point de vue agricole une région de vignes, de céréales, de cultures maraichères et de vergers. Les vignes ont eu peu à souffrir de l'inondation ; pour les céréales, certaines emblavures seront à refaire ; les cultures maraichères ont le plus souffert et certaines récoltes doivent être considérées comme perdues (choux, salades, poireaux) ; quant aux arbres fruitiers (cerisiers, pêchers), il est probable qu'un grand nombre périront dans le courant de l'année - comme le cas s'est produit en 1951 - et qu'ils devront être replantés.

Dans une première approximation l'ensemble des dégâts peut être évalué à 160 millions de francs.

8° - Frais de sauvetage

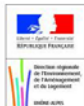
Les frais à la charge des communes sinistrées sont de l'ordre de 3.100.000 francs.

9° - Suggestions

La protection par digues s'est avérée suffisante dans de nombreux cas. Toutefois, ce système devrait être complété par le rehaussement de certaines digues trop basses, le renforcement de certaines autres ébranlées ou d'une résistance insuffisante et le revêtement en pierres ou en rochers des digues de terre. Il y aurait lieu, par ailleurs, de réaliser le rehaussement, prévu au projet d'aménagement de Pont St-Esprit, des quais Bonnefoy-Sibour. Les services de l'Urbanisme préconisent également la création d'une servitude non édificandi pour les locaux d'habitation dans les zones susceptibles d'être inondées.

..//..

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



- 4 -

Enfin, la mise en place dans les centres de secours riverains de barques et de gilets et bouées de sauvetage serait souhaitable. Le Service départemental d'Incendie se propose d'effectuer l'achat de quelques barques dès qu'il en aura la possibilité.-

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ADBR, 148 W 353, Dossier sur la crue de janvier 1955 constitué des messages, télégrammes et bilans généraux adressés au préfet I.G.A.M.E. à Marseille, par les préfets des départements.

PRÉFECTURE DU GARD

Protection Civile.

N° 119 Pci

Rappeler dans la réponse les indications ci-dessus

ARRIVÉ ET DÉPART DE L'I.G.A.M.E.
1^{re} Légion MARSEILLE
Arrivé le 2-2-55
No. 3784

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NIMES, le 1er Février 1955.

LE PREFET DU GARD

à Monsieur le PREFET DES BOUCHES-du-RHONE
Inspecteur Général de l'Administration en
Mission Extraordinaire pour la 9^e Région Militaire
- Cabinet -
MARSEILLE

OBJET: Bilan des inondations de Janvier 1955.
REFER: Vos instructions télégraphiques du 31.I.1955.

J'ai l'honneur de vous donner ci-après les renseignements demandés par vos instructions télégraphiques citées en référence, concernant le bilan des inondations du Rhône dans mon département en Janvier 1955.

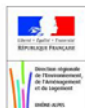
1^o- Historique des évènements.

La crue du Rhône a débuté le 13 Janvier, elle a atteint son maximum les 21 et 22 Janvier; la décrue s'est ensuite poursuivie jusqu'au 30 Janvier.

Cette crue a été caractérisée par une montée lente des eaux, qui a permis aux riverains de prendre en temps utile toutes mesures de sécurité. Aucun accident n'a été à déplorer.

D'une manière générale, l'inondation de Janvier 1955 a été moins importante, en ce qui concerne le Gard, que celle de Novembre 1951. En effet, d'une part le niveau des eaux a été moins élevé (la côte maxima observée à VALLABREGUES a été de 6m60 le 22 Janvier, alors qu'elle avait été de 7m70 en 1951); d'autre part, les digues qui avaient été renforcées ont mieux résisté: seule une digue en terre dans la commune de SAUVETERRE s'est affaissée le 23 Janvier et a pu être réparée en quelques heures, alors qu'en 1951 de nombreuses ruptures s'étaient produites notamment à VALLABREGUES, SAINT-VILLES, SAUVETERRE. Le nombre des sauveteurs engagés a été également moins important et je n'ai pas eu à demander le concours de la troupe de la garnison de NIMES, comme j'avais dû le faire en 1951. De plus, je n'ai pas eu à faire appel à la 162^e C.R.S d'UZES.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



2°- Surfaces inondées et nombre d'immeubles inondés:

- a) Surfaces rurales : elles peuvent être évaluées à ⁵⁰⁰⁰ 7500 hectares environ.
- b) Surfaces urbaines: ³⁸ 275 ha. répartis entre les localités de Pont-St-Esprit, Villeneuve-les-Avignon, Beaucaire, Montfaucon, Vallabregues.

Le nombre total d'immeubles inondés s'élève à 535 dont 120 fermes ou maisons d'habitation isolées.

3°- Etablissements industriels ou commerciaux fermés:

19 établissements groupant environ 130 employés ont dû fermer pour des durées variant de 8 jours à 15 mois jours.

4°- Nombre de personnes évacuées:

- a) à l'intérieur de leur commune de résidence: 240 environ, dont la moitié résidant dans des fermes ou maisons isolées.
- b) évacuées hors de leur commune: 12 personnes à SAUVETERRE sont parties volontairement chez des parents.

5°- Effectifs des sauveteurs engagés:

- a) sapeurs-pompiers professionnels: néant.
- b) sapeurs-pompiers volontaires: Trois centres de secours (PONT-ST-ESPRIT, VILLENEUVE-les-AVIGNON, et BEAUCAIRE) et deux corps de première intervention (VALLABREGUES et MONTFAUCON), soit au total 60 sapeurs-pompiers.
- c) Militaires: un détachement de 20 hommes du 4ème génie, réparti entre DODOLET, COMPS et ROQUEMAURE.
- d) Sociétés privées: quelques membres (3 ou 4) de la Société "Les Enfants du Rhône" à PONT-ST-ESPRIT.
- e) Civils: 150 environ, dont une certaine les 23 et 24 Janvier à SAUVETERRE pour réparer la digue, les autres pour assurer la surveillance des digues dans les différentes localités inondées.

6°- Nombre et types de matériels engagés:

- a) Matériel du 7ème Génie : 5 bateaux M2, 1 propulseur, 2 G.M.C., 2 remorques télescopiques.
- b) Matériel privé: 30 barques, Icar amphibie à MONTFAUCON.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

-2-

a) Matériel public: 1500 sacs à terre appartenant aux Ponts et Chaussées.

7°- Estimation des dégâts subis:

En raison de la montée lente de la crue, qui a permis aux habitants de prendre toutes dispositions, les dégâts aux objets mobiliers et au cheptel agricole sont de peu d'importance.

Les dégâts les plus graves sont ceux causés aux cultures, aux immeubles, aux routes et aux chemins.

Il est peut-être prématuré de vouloir établir un bilan exact de ces dommages, principalement en ce qui concerne les cultures, dont la plupart sont encore sous l'eau: la zone inondée est au point de vue agricole une région de vignes, de céréales, de cultures maraîchères et de vergers. Les vignes ont eu peu à souffrir de l'inondation; pour les céréales, certaines emblavures seront à refaire; les cultures maraîchères ont le plus souffert et certaines récoltes doivent être considérées comme perdues (choux, salades, poireaux); quant aux arbres fruitiers (cerisiers, pêchers), il est probable qu'un grand nombre périront dans le courant de l'année - comme le cas s'est produit en 1951 - et qu'ils devront être replantés.

Dans une première approximation l'ensemble des dégâts peut être évalué à 160 millions de francs.

8°- Frais de sauvetage.

Les frais à la charge des communes sinistrées sont de l'ordre de 3.100.000 francs.

9°- Suggestions.

La protection par digues s'est avérée suffisante dans de nombreux cas. Toutefois, ce système devrait être complété par le rehaussement de certaines digues trop basses, le renforcement de certaines autres ébranlées ou d'une résistance insuffisante et le revêtement en pierre ou en rochers des digues de terre. Il y aurait lieu, par ailleurs, de réaliser le rehaussement, prévu au projet d'aménagement de PONT-ST-ESPRIT, des quais Bonnefoy-Sibour. Les services de l'Urbanisme préconisent également la création d'une servitude non édificandi pour les locaux d'habitation dans les zones susceptibles d'être inondées.

~~Le matériel de pompage dans certaines localités (COMPS) devrait être renforcé.~~

.....

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Enfin, la mise en place dans les Centres de secours rive-
rains de barques et de filets et bouées de sauvetage serait
souhaitable. Le Service départemental d'Incendie se propose d'ef-
fectuer l'achat de quelques barques dès qu'il en aura la possi-
bilité.

~~LE PREFET,~~

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ADBR, 148 W 353

L'inondation de 1955 est la première dont on a conservé la correspondance téléphonique transcrite, les télétypes et autres moyens de communication entre les autorités locales, le préfet I.G.A.M.E. et le Ministère. On y entrevoit donc le traitement administratif détaillé et le suivi "en temps réel" d'une inondation. Ci-dessous, *fac simile*.

Le préfet I.G.A.M.E. avait autorité sur la IX^e région militaire et responsabilité pour la protection civile.

17 janvier 1955, 16 h 25 :

LE PRÉFET
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION
EN MISSION EXTRAORDINAIRE POUR LA
5^E RÉGION MILITAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MARSEILLE, LE

CABINET

RÉFÉRENCE A RAPPELER

N° C. P.

AR/JB

T E L E T Y P E .

LE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE Cabinet **MARSEILLE**

à

Monsieur le MINISTRE de l'INTERIEUR,
Protection Civile - Cabinet - PARIS.

SYNTHSE INONDATIONS DEPARTEMENTS IX^o REGION

Bouches-du-Rhône - évacués néant stop perturbations C O 35 coupé entre Boulbon et Barbentane, 50 centimètres d'eau - territoire communes Barbentane, Boulbon, Mézoargues et Valabrègues partiellement inondés sans caractère de gravité stop dégâts matériels peu importants stop sauveteurs néant stop besoins éventuels néant stop perspectives pour les douze heures à venir lente progres - sion des eaux pourra donner 6 mètres 10 à Beaucaire dans journée 18 Janvier stop pas d'incident à signaler

Vaucluse - évacués néant stop perturbations néant stop sauveteurs tous corps de sapeurs-pompiers et fraction 9^{ème} Génie stop besoins éventuels néant stop perspectives lente progression des eaux au cours de la journée du 18 stop pas d'incident à signaler

Gard - évacués néant stop perturbations quelques routes secon - daires coupées le long du Rhône du côté Beaucaire Roquemaure Aramon route 580 Villeneuve-les-Avignon stop dégâts matériels peu importants stop perspectives lente progression des eaux stop la situation ne présente pas de caractère de gravité.

Autres départements 9^{ème} région rien à signaler FIN.

16425
cel

17 JANV 1955

MINISTRE DE L'INTERIEUR
SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL
RÉGION IX
MARSEILLE

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

18 janvier, heure ? :

LE PRÉFET
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION
EN MISSION EXTRAORDINAIRE POUR LA
9^È RÉGION MILITAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MARSEILLE. LE 18 JANVIER 1955

CABINET

RÉFÉRENCE A RAPPELER
N^o _____ C. P.
AR/MMB

TELETYPE

I.G.A.M.E. IX^ÈME RÉGION - MARSEILLE
A MINISTÈRE INTÉRIEUR PROTECTION CIVILE CABINET PARIS

SYNTHÈSE INONDATIONS DÉPARTEMENTS IX^ÈME RÉGION

BOUCHES-DU-RHÔNE : Situation sans changement. Crue continue très lentement, pouvant donner cote 6.30 à Beaucaire journée du 19 en augmentation 20 centimètres sur la veille.

GARD : Mise en place prévue pour la soirée de quelques éléments du 7^ÈME Génie AVIGNON pour parer à toute éventualité dans les deux communes suivantes :
Commune de COLPS : 7 Hommes - 2 bateaux M2 - Un G.M.C. - Une remorque télescopique.
Commune de CODOLET : 9 Hommes - 2 bateaux M2 - Un propulseur - Un G.M.C. - Une remorque télescopique.
Prévisions concernant lente montée des eaux se confirme.

VAUCLUSE : Montée lente du Rhône continue, pouvant donner dans la journée du 19 : cote 6.25 en augmentation 20 centimètres par rapport à la veille. A prévoir évacuation 150 personnes dans la soirée à AVIGNON. Situation pourrait s'aggraver brusquement en cas de crue de l'Ardèche ou d'autres affluents secondaires. Nécessité conserver sur place importante réserve 7^ÈME Génie afin de faire face à toute éventualité.

IMP. J. VIN - MOD. 43800

W

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

18 janvier, 13 h 15 :

LE PRÉFET
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION
EN MISSION EXTRAORDINAIRE POUR LA
9^E RÉGION MILITAIRE
—
CABINET
—
RÉFÉRENCE À RAPELLER
N^O AR/JB C. P.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
—
MARSEILLE, LE 18 JANV 1955
13h15 = 13h30

TELETYPE.

PREFECTURE des BOUCHES-du-RHÔNE Cabinet MARSEILLE à
MINISTÈRE INTERIEUR PROTECTION CIVILE Cabinet PARIS

SITUATION SANS CHANGEMENT EN CE QUI CONCERNE LES TROIS
DEPARTEMENTS INTERESSES BOUCHES-du-RHÔNE VAUCLUSE ET GARD
PREVISIONS CONCERNANT LENTE MONTEE DES EAUX SE CONFIRME STOP
COTES 6.05 A AVIGNON 6 m.25 A BEUCAIRE POURRAIENT ETRE
ATTEINTES AU COURS DE LA JOURNEE DU 18 EN AUGMENTATION DE
20 CENTIMETRES PAR RAPPORT A LA VEILLE STOP
SECOURS ORGANISES DANS LES MEMES CONDITIONS QUE PRECEDEMMENT STOP
BESOINS COUVERTS PAR LES DISPONIBILITES LOCALES FIN

*T. 3 PARIS / cel
18/20*

ney

IMP. J. VIN - MOD. 43800

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

19 janvier, 11 h 30 : Copie corrigée, sans doute par le préfet ou l'autorité déléguée.

AR/MMB

19 JANVIER 1955 - II H.30

TELETYPE

I.G.A.M.E. IXème REGION MARSEILLE

A MINISTERE INTERIEUR PROTECTION CIVILE CABINET PARIS

SYNTHESE INONDATIONS DEPARTEMENTS IXème REGION

BOUCHES-du-RHONE : Montée du Rhône continue lentement, ~~mais~~ *cote de la ville ne pas encore été atteinte à 11 h 30 (1955 inondation).*
A Beaucaire, à 8 H., la cote était de 6 m ~~20~~. Deux routes départementales coupées : la 81, entre Tarascon et Valabrègues, la 35, entre Tarascon et Boulbon. A certains endroits : 20 à 30 cms d'eau. Quelques fermes isolées dans la plaine. Aucun évacué. *Prévisions pour la journée du 19, augmentation de 10 à 15 cms pour rapport à la ville.*

GARD : Augmentation sensible. Cote observée à Pont-St-Esprit : le 18 à 18 H. 6,32 ; le 19 à 8 H. : 6,35. Situation générale inchangée. Prévisions : lente progression. Besoins : néant. *de 10 à 15 cms pour rapport à la ville*

VAUCLUSE : AVIGNON : Aggravation lente de la situation en raison de la montée des eaux. 6,08 ce matin à Avignon. Prévisions : 6,20 dans la journée, l'eau refoulant au travers des egouts envahit lentement certains quartiers bas de la ville. 120 personnes ont été évacuées sur place. Nécessité conserver importante réserve 7ème Génie.

*F. Sans
12/31/55*

A. Louis

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

19 janvier, 19 h 30 :

9961 ANV 6 1
19 JANV 1955

LE PRÉFET
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION
EN MISSION EXTRAORDINAIRE POUR LA
9^È RÉGION MILITAIRE

CABINET

RÉFÉRENCE A RAPPELER
N° C. P. ~~1007~~ 6
w156 19/1930

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
19 JANV 1955
MARSEILLE, LE 19 JANVIER 1955

T E L E T Y P E

M. PRÉFET des BOUCHES-du-RHÔNE
INSPECTEUR GÉNÉRAL de l'ADMINISTRATION

à Monsieur le MINISTRE de l'INTÉRIEUR
Protection Civile - Cabinet

PARIS

SYNTHÈSE INONDATIONS DÉPARTEMENTS IX^ÈME RÉGION

BOUCHES-du-RHÔNE - Situation générale sans changement -
continuation crue haut-Rhône pourra donner cote 6,45 demain à
BEAUCAIRE en augmentation 15 cms. par rapport à la veille.

VAUCLUSE - Aggravation croissante de la circulation. Route
Nationale 7 coupée sur 1 kilomètre entre Avignon et le
Pontet.
Cote du Rhône à AVIGNON 6,13 à 17 heures
Prévisions: 6,30 demain dans la journée
Situation s'aggrave à l'intérieur de la ville où douze rues
supplémentaires sont recouvertes par les eaux.
Demande maintien réserve du 7^{ème} Génie en raison possibilité
crue de l'Ardèche.

GARD - Continuation crue haut-Rhône. Prévisions pour demain
cote à Pont St.Esprit : 6,60 - Beaucaire: 6,45. Pertuba-
tions P.T.T. léger retard courrier provenance certaines
localités riveraines (Vallabrègues).
Prévisions prochaines douze heures : continuation hausse
lente. S.M.

IMP. J. VIN - MOD. 438-00

transmis à 19h55

Nancy

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



20 janvier, 11 heures :

MARSEILLE, le 20 JANVIER 1955 - II H.

7

TELETYPE

IGAME IXème REGION MARSEILLE

à MINISTERE INTERIEUR PROTECTION CIVILE CABINET PARIS

SYNTHESE INONDATIONS DEPARTEMENTS IXème REGION

BOUCHES-du-RHONE

Situation générale sans changement notable. Une quinzaine de fermes isolées dans la région de Tarascon, Barbentane, Boulbon et Mézoargues sont ravitaillées par barques. Prévisions pour la journée du 20 et celle du 21 : cote 6,50 à Beaucaire et 4,80 à Arles en augmentation de 20 cms par rapport à la veille.

GARD

Situation générale sans changement notable. Montée persistante du Rhône. Nombreuses routes coupées sous 1 m à 1 m 50 d'eau. Dispositif local de secours suffisant.

VAUCLUSE

Aggravation de la situation à Avignon et dans les environs. 300 personnes évacuées sur place. Nombreuses routes coupées. Dégâts matériels de plus en plus étendus en raison de l'accroissement des superficies recouvertes. Montée du Rhône continue. Prévisions 6m30, soirée du 20 à Avignon. Préfet Vaucluse a requis escadron garde Orange afin de participer aux secours. FIN.

Transmis teletype
à 12 h 0 / 002

M

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

20 janvier : complété

LE PRÉFET
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION
EN MISSION EXTRAORDINAIRE POUR LA
9^È RÉGION MILITAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MARSEILLE, LE 20 JANVIER 1955

CABINET

RÉFÉRENCE A RAPPELER
N° C. P.

TELETYPE

I.G.A.M.E. 9^{ème} Région MARSEILLE
à MINISTRE INTERIEUR - Protection Civile - Cabinet -
PARIS

SYNTHÈSE INONDATIONS DÉPARTEMENTS 9^{ème} RÉGION -

BOUCHES-du-RHÔNE : Lente progression des eaux se poursuit stop route nationale N°7 sera recouverte par 4 cms d'eau sur certains points aux environs de TARASCON, à partir de demain .STOP Toutefois la circulation ne sera pas interrompue STOP En Arles les eaux du Rhône montent mais n'ont pas encore atteint le niveau des quais (4 m 90) STOP A Beaucaire il faut prévoir pour demain cote 6,50 en hausse 20 cms par rapport à la veille.

VAUCLUSE : Aggravation de la situation à l'intérieur de la Ville d'AVIGNON. Dégâts matériels plus élevés, ne peuvent être encore évalués. Cote actuelle : 6,29 - prévisions pour demain : 6,40. Maintien effectifs actuels STOP La totalité du matériel et personnel prévue pour l'alerte N°4 a dû être mis en place STOP Montée très lente du Rhône continue.

GARD : Cote à PONT-St.ESPRIT : 8 h : 6,42
I4 h : 6,38

diminution due à des prises plus importantes de l'usine Blondel STOP Cote à VALABREGUES 17 heures 6,30 augmentation de 10 cms STOP Evacuées sur place 20 personnes STOP mêmes sections de routes submergées avec augmentation hauteur d'eau STOP surveillance permanente des digues. Continuation de la hausse. Aucun besoin pour l'instant.

exp'die le 8/1/55
à 20h

IMP. J. VIN - MOD. 43900

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

LE PRÉFET
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION
EN MISSION EXTRAORDINAIRE POUR LA
3^E RÉGION MILITAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MARSEILLE. LE

CABINET

RÉFÉRENCE A RAPPELER
N° C. P.

AR/JB

TELETYPE.

PREFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE CABINET MARSEILLE à
MINISTRE INTERIEUR PROTECTION CIVILE CABINET PARIS

OBJET: SYNTHESE INONDATIONS DEPARTEMENTS IXEME REGION

N° 11

BOUCHES-du-RHÔNE - montée des eaux se poursuit plus lentement
Stop situation générale sans changement Stop cote à Arles ce
matin 3 m. 85 prévision pour ce soir 4 m. 10 stop
Cote à Beaucaire ce matin 6 m. 40 prévision pour ce soir 6m 55
stop
Si le temps sec se maintient la crue pourrait être étale la
nuit prochaine fin

VAUCLUSE - Situation inondations 21 Janvier 8 h. 30 stop
Primo - 350 personnes environ évacuées sur place soit à Sainte-
Marthe à Saint-Louis ou au Palais des Papes. D'autre part de
nombreuses personnes ont dû quitter leur foyer pour se réfugier
chez des amis ou à l'hôtel.
2/- A/ Légère aggravation de la situation l'eau continue à
monter à l'intérieur de la ville d'Avignon. Les voitures auto-
mobiles accèdent difficilement au pont suspendu par la Rue St.
Etienne. La voie vers Nice risque d'être coupée dans la journée.
Dans le département la circulation est de plus en plus gênée par
l'extension des zones inondées en particulier la RN 7 est inondée
à Mornas et au pont de la Madeleine à Mondragon avec 40 cms d'eau
environ. La circulation est détournée entre Orange et Lapalud
par Uchaux et Bollène. B/ et C: Ras.
3/- inchangé. 4/- Inchangée. La totalité des effectifs (matériel
et personnel) prévus au plan de défense est actuellement en
place.
5/- Le Rhône continue à monter lentement cote atteinte à 7 heures
6m.41. D'après les services techniques la crue devrait se termi-
ner dans la nuit du 21 au 22 à une cote supérieure à celle précé-
demment prévue (6m.50) à 6m.55 - 6/- Le matériel et le personnel
actuellement en service devront être complétés par le déblocage
de certaines réserves prélevées sur place (7ème Génie)

GARD - Situation générale sans changement notable par rapport à
la veille. FIN.

IMP. J. VIN - MOD. 43000

[Signature]

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



MARSEILLE, le 21 JANVIER 1955 - 20 H.

T E L E T Y P E

I.G.A.M.E. IX° REGION MARSEILLE

à MINISTERE INTERIEUR PROTECTION CIVILE CABINET PARIS

SYNTHESE INONDATIONS DANS LES DEPARTEMENTS DE LA IX° REGION

BOUCHES-du-RHONE

Aucune changement. Cote ARLES : 3,90 au lieu de 3,88.

Notable, renouveau fauvins septembre 42/4 Cote BEAUGAILLE : 6,60 nuit du 21 au 22.
estime valable.

La crue pourrait devenir étale cette nuit si le temps reste sec sur l'Ardèche et la Durance.

G A R D : BAISSÉ légère dans la région de PONT-St-ESPRIT et St-ETIENNE des-SORTS. Montée continue dans la région de VALLABREGUES. Extension de la zone inondée : 20 nouvelles maisons inondées à MONTFAUCON et 11 nouvelles fermes à SAUVETERRE. Aucune évacuation nouvelle. Circulation mêmes sections de routes submergées. Accès AVIGNON pour véhicules venant du GARD sera difficile ce soir à partir 22 heures et impossible à partir 24 heures. Dégâts matériels sans changement. Ne peuvent être encore évalués. Sauveteurs engagés sans changement. Perspectives services techniques prévoient montée lente région AVIGNON jusqu'à minuit. Besoins néant. Ni accident ni incident. Toutefois, situation VALLABREGUES difficile en raison infiltrations et hauteur crue

VAUCLUSE : RN 7 entre AVIGNON et le PONTET sans changement entre MORNAS et MONDRAGON. La baisse continue des eaux a permis de rétablir entièrement les deux courants de circulation sauf sur une centaine de mètres en un point où la chaussée paraît avoir souffert et où un sens unique avec pilotage a été établi.
RN 94, entre la Croisière et PONT-st-ESPRIT, baisse sensible du plan d'eau mais submersion encore de l'ordre de 70 à 80 cms sur certains points.
RN 100 accès pont d'AVIGNON sur le RHONE déviation par l'intérieur

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



- 2 -

de la ville toujours possible en passant par les rues St-ETIENNE et petites Fusterie. La situation risque de s'aggraver dans la nuit et les départements voisins (DROME et GARD et BOUCHES-du-RHONE) vont être informés que l'accès d'AVIGNON sera probablement très difficile à partir de 22 heures et impossible à partir de minuit pour les véhicules de tourisme venant du GARD. Un communiqué vient d'être adressé à la radiodiffusion française.

RN 570 Submergée dans le quartier de St-Rufmais circulation sera possible toute la nuit sans grandes difficultés. Le reste sans changement.

Récapitulation des effectifs (personnel et matériel) en place ce jour à 17 heures : 7° Génie officiers et aspirants 28, sous officiers 36, troupe 253, 2 bateaux 35, 87 bateaux M2, 19 propulseurs, 32 GMC 15 remorqueurs télescopiques, 12 jeeps, 1 command - car, 1 wrecker, 2 dodge 4x4, 1 omskinternational. Sapeurs-pompiers : 88 sapeurs-pompiers d'AVIGNON, 71 sapeurs des centres de secours du département (CAVAILLON, PERTUIS, APT, ISLE/SORGUE, CARPENTRAS, CADENET, BEDARIEUX VALSON, VALREAS) et du corps d'entraigues. 15 employés municipaux, 52 bateaux, 2 propulseurs, 7 dodges, 2 GMC. Requis civils enfants du RHONE 18 hommes et 9 bateaux joueurs de l'ISLE/SORGUE 15 hommes et 7 bateaux, individuellement 6 hommes et 2 bateaux.

La montée lente du RHONE continue à AVIGNON cote atteinte à 17 heures 6 M. 48 Prévisions pour la nuit du 21 au 22 sauf précipitations nouvelles 6 M. 55.

Les effectifs actuellement en place paraissent répondre aux besoins. Toutefois, en raison conditions météorologiques toujours mauvaises et de la montée continue des eaux notamment dans la ville d'AVIGNON il conviendrait de prévoir un complément de bateaux à fournir par le 7° Génie.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

22 janvier, 18 h 30 :

CABINET DU PRÉFET

Le 22 Janvier 1955 - 18 H.30

Les Ponts-et-Chaussées communiquent :

CRUES

Bou Rhône : légère recrudescence du bassin inférieur.

Montée de l'Ardèche qui se traduira par une montée du Rhône à Pont-St-Esprit de 5 cms.

A Avignon, où l'on avait la cote 6,35, la montée de l'Ardèche se traduira par une montée de 4 cms,

Dans la journée de demain, le Rhône redeviendra étale à 6,35.

La cote prévue pour Beaucaire est de 6,45.

Du côté des voies de communications, on enregistre une amélioration.

La route nationale 7 sera complètement dégagée, sauf aux abords d'Avignon, où l'on utilise toujours la déviation.

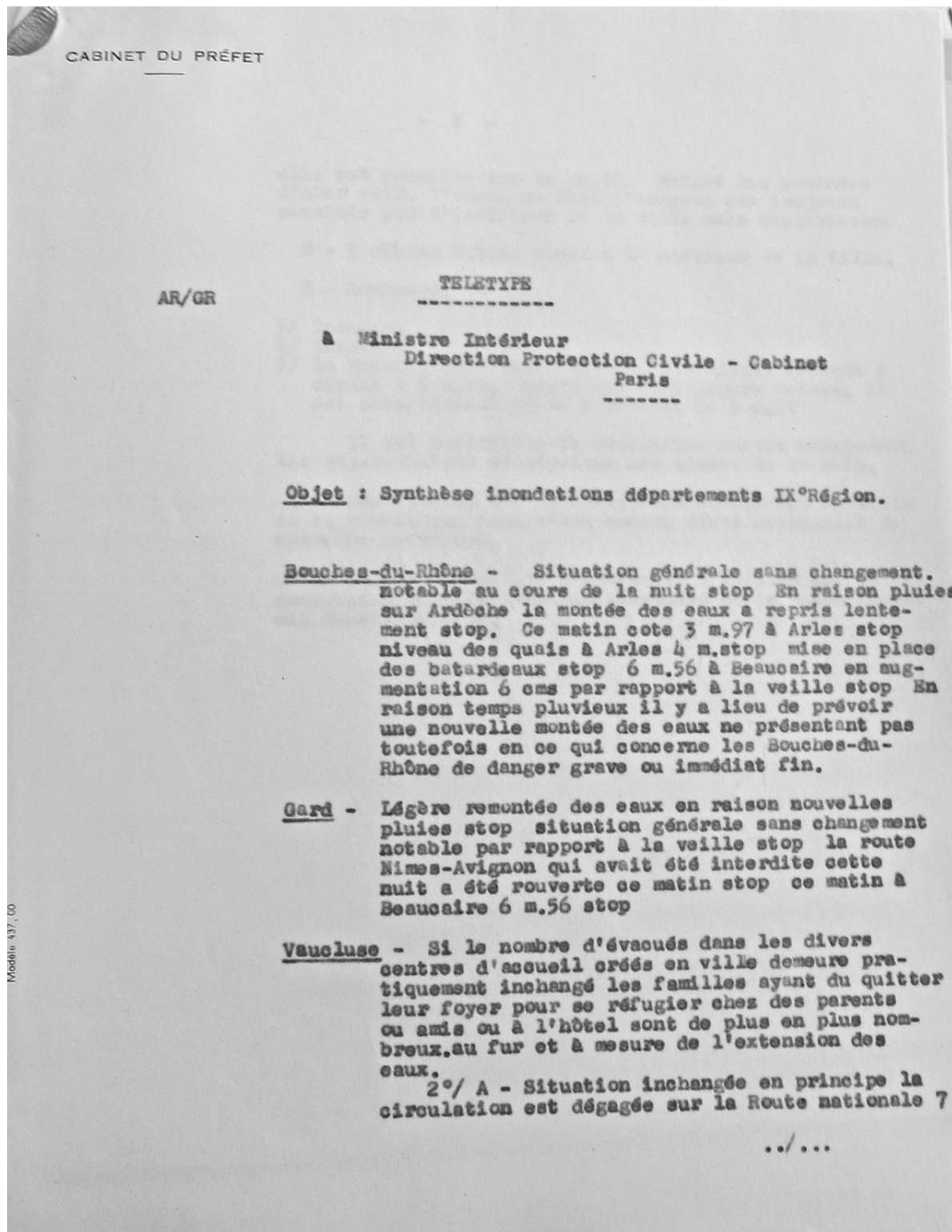
La circulation est rétablie entre Avignon et le Gard.

En ce qui concerne la Durance, les pluies sur le bassin se traduiront par une montée de 30 cms demain à Sisteron. Cote prévue 2,35.

METEO : Mistral dans la journée de demain.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

- 2 -

elle est possible sur la RN.94. Malgré les craintes d'hier soir, l'accès du Pont d'Avignon est toujours possible par l'intérieur de la ville mais dangereusement.

B - 3 câbles P.T.T. noyés à l'intérieur de la Ville.

C - inchangé.

3/ Inchangé

4/ Inchangé

5/ Le Rhône paraît avoir atteint son niveau maximum à minuit à 6 m.49. Après une très légère baisse, il est actuellement étale à la côte de 6 m.40

Il est impossible de déterminer encore exactement les répercussions éventuelles des pluies de la nuit.

Par contre, les infiltrations continuent en ville et le niveau des eaux s'est encore élevé atteignant de nouveaux quartiers.

6/ Il paraît nécessaire d'envisager l'utilisation de nombreuses barques dans les quartiers de la ville encore mal desservis fin.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

23 janvier 1955 :

MARSEILLE, le 23 JANVIER 1955

T E L E T Y P E

MINISTERE INTERIEUR - DIRECTION PROTECTION CIVILE (CABINET) PARIS

OBJET - Synthèse inondations départements IX^e Région.

BOUCHES-du-RHONE - Situation générale sans changement notable stop Le niveau des eaux s'est maintenu à ARLES à 3,97 M. stop A BEAUCAIRE on a constaté une légère baisse du niveau 6,52 M. ce soir contre 6,55 M. ce matin stop Néanmoins les pluies persistantes risquent de provoquer un nouveau gonflement du fleuve au cours de la nuit stop Pas de danger immédiat en ce qui concerne la ville d'ARLES où les quais ont été renforcés à l'aide de batardeaux fin.

G A R D - Situation crue du RHONE sans changement notable depuis ce matin stop Principales cotes observées le 22 à 16 heures PONT-ST-ESPRIT étale à 6,25 ~~M. BEAUCAIRE étale à 6,56 M.~~ M. BEAUCAIRE étale à 6,56 M. stop Evacuations nouvelles 4 personnes à BEAUCAIRE stop Perspectives stationnaires fin.

VAUCLUSE - Situation inchangée stop Malgré la légère baisse accusée par le RHONE la circulation reste toujours difficile sur les différents points signalés précédemment stop B et C/ inchangé stop Les dégâts matériels qui ne peuvent encore être chiffrés paraissent devoir être relativement importants surtout si la situation se prolonge stop Les effectifs actuellement en place peuvent se chiffrer approximativement comme suit : 7^e Génie : officiers sous officiers hommes de troupe 348, 2 bateaux 35,93, bateaux M 2, 19 propulseurs, 34 GMC, 15 remorques télescopiques, 12 jeeps, 1 command car, 1 wrec-ker de dépannage, 3 dodges 4 X 4, 1 OMS kinternational, II ème cuir : 6 GMC, 12 hommes, sapeurs pompiers inchangé, requis civils inchangé stop La décrue annoncée ce matin a continué très légèrement et semble devoir s'arrêter dans la soirée cote atteinte à 17 heures 6,40 M. les services techniques ne sont pas encore en mesure à l'heure actuelle de fournir des prévisions précises pour la nuit et la journée de demain l'incidence des conditions atmosphériques n'étant pas encore déterminées stop Il semble que les effectifs (personnel et matériel) actuellement en place soient en mesure de faire face à la situation fin.

expédié le
19/55

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



24 janvier, 11 h 30 :

MARSEILLE, le 24 JANVIER 1955 - II H.30

TELETYPE

I.G.A.M.E. IXème REGION MARSEILLE

A MINISTRE INTERIEUR PROTECTION CIVILE CABINET PARIS

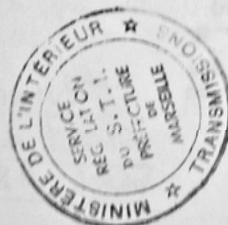
SYNTHESE INONDATIONS IXème REGION

BOUCHES-du-RHONE : " On enregistre une légère baisse à ARLES et BEAUCAIRE. Beaucaire : 6,45 contre 6,50 la veille.
Arles : 3,80 contre 3,95.

Situation générale : légère amélioration sur les grands axes routiers Marseille-Lyon et Marseille-Nîmes. Prévisions : sauf précipitations locales, la décrue doit se poursuivre très lentement en s'étalant sur une période d'au moins huit jours.

VAUCLUSE : Situation inchangée. Après avoir accusé une légère remontée dans la nuit à 6,39, le Rhône est redescendu à la cote de 6,38 ce matin. Une légère baisse de 3 cms, dans la journée, est prévue, le Rhône devant ensuite rester longtemps au voisinage de la cote de 6,35.

GARD : Légère baisse de 4 cms depuis la veille. A Sauveterre : Digle sensiblement abaissée, le 23, en fin d'après-midi, sa base ayant partiellement cédé - a été renforcée par 600 sacs de terre et mortier. Actuellement brèche colmatée. Renforcement de l'ouvrage continu. Perspectives pour prochaines douze heures : très lente décrue.



24 JANV 1955

1220

0122

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

24 janvier, 19 h 45 :

24/1/55

LE PRÉFET
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION
EN MISSION EXTRAORDINAIRE POUR LA
9^E RÉGION MILITAIRE

CABINET

RÉFÉRENCE A RAPPELER
N° C. P.

AR/JB

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MARSEILLE, LE

24/1/55
19445

T E L E T Y P E .

PREFET BOUCHES-DU-RHÔNE CABINET MARSEILLE À
MINISTRE INTERIEUR DIRECTION PROTECTION CIVILE CABINET
PARIS

SYNTHESE INONDATIONS DEPARTEMENTS IXEME REGION

BOUCHES-du-RHÔNE - baisse lente sur l'ensemble du fleuve 15 cms
environ stop
Situation générale inchangée stop la baisse se poursuivra au
cours de la nuit stop cote à Arles 3,75 contre 3,90 Beaucaire
6.30 contre 6.45

GARD - Situation crue du Rhône 24 Janvier 17 heures stop décrue
à peine sensible stop digue de Sauveterre signalée endom-
magée dans mon précédent message à été renforcée au cours de la
nuit et matinée de ce jour par 1000 sacs de terre et madriers
stop évacuations nouvelles cinq personnes à Roquemaure (Ile
Miémar) stop perturbations circulation sans changement stop
Sauveteurs engagés 15 personnes à Sauveterre surveillent digue
permanence Stop sans changement par ailleurs stop perspectives
pour prochaines douze heures décrue très légère

VAUCLUSE - Situation inondations 24 Janvier 17 heures stop
1° Inchangé
2/A/ Inchangé B/ la situation s'est légèrement aggravée dans les
P.T.T. au total 7 postes urbains sont noyés mettant en dérange-
ment 116 abonnés stop d'autre part le cable interurbain 7 paires
et 1'autre à 21 paires sont en mauvais état cependant le trafic
n'est pas totalement interrompu. C/ RAS

3/ 4/ Inchangés

5/ Le Rhône est étale à la cote de 6m 34 avec toujours une très
légère tendance à la baisse à l'intérieur de la ville les eaux
s'écoulent lentement et suivent le niveau du Rhône le service
d'annonce des crues pense que la cote de 6m20 doit être atteinte
demain soir.

6/ Inchangé. Une commande de cent paires de bottes a été effec-
tuée et sera livrée demain dans la matinée FIN.

IMP. J. VIN - MOD. 43600

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



25 janvier 11 h 30 :

25 JANVIER 1955 - II H.30.

TELETYPE
-----I.G.A.M.E. IXème REGION - PREFECTURE MARSEILLE
A MINISTRE INTERIEUR PROTECTION CIVILE CABINET PARIS

SYNTHESE INONDATIONS DEPARTEMENTS IXème REGION

BOUCHES-du-RHONE

Situation générale inchangée. La baisse, qui s'était manifestée hier, se poursuivra très lentement dans la journée. Cote à Arles : 3,75.

GARD

Baisse moyenne d'une dizaine de centimètres. Digue de Sauveterre toujours surveillée par civils et gendarmes. Perspectives pour prochaines douze heures : légère décrue.

VAUCLUSE

Situation générale inchangée. Légère baisse du niveau des eaux. Les chaussées font actuellement l'objet d'une vérification attentive de la part des Services Techniques. Les effectifs en place (sauveteurs et matériels) demeurent pratiquement inchangés. Toutefois, le renvoi des corps de sapeurs pompiers de Cadenet, Carpentras, Bollène, Apt, Pertuis et Vaison, ainsi que de la Société des Joutes de l'Isle-sur-Sorgues, est prévu pour la soirée. La légère décrue annoncée se poursuit lentement. Le Rhône est étalé à la cote de 6,25 - prévisions : 6,20 dans la soirée. Cependant, la cote semble devoir se maintenir au dessus de 6 m pendant au moins deux jours.

25 JANV 1955



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

25 janvier, 18 h :

MARSEILLE, le 25 JANVIER 1955 - 18 H.

TELETYPE

I.G.A.M.E. IXème REGION MARSEILLE
A MINISTRE INTERIEUR PROTECTION CIVILE CABINET PARIS

BOUCHES-du-RHONE

Baisse. Cote à ARLIES : 3,27 contre 3,75.

GARD

Baisse à Beaucaire 6,21 contre 6,30. Situation générale sans changement. Perspectives : décrue lente.

VAUCLUSE

Situation générale sans changement. Le Rhône est étalé à la cote de 6,21 au lieu de 6,25. Prévisions : baisse de 10 cms environ dans les prochaines vingt-quatre heures.

25 JANV 1955

18467



WJ

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Bilan pour le département du Gard :

LE PRÉFET
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION
EN MISSION EXTRAORDINAIRE POUR LA
3^E RÉGION MILITAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MARSEILLE, LE

CABINET

RÉFÉRENCE A RAPPELER

N° _____ C. P.

GARD

Surface inondée : 4.000 hectares environ.

Nombre immeubles inondés : 250 environ

Nombre personnes évacuées sur place : 200 environ

Effectifs sauveteurs engagés : 60 sapeurs-pompiers
20 militaires - 100 civils
en moyenne.

Matériel : Quelques barques et camions.

Etablissements industriels et commerciaux fermés : Néant

Chômeurs : Néant.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

26 janvier, 11 h 30 :

MARSEILLE, le 26 JANVIER 1955 - II H.30

TELETYPE

I.G.A.M.E. IXème REGION PREFECTURE MARSEILLE
A MINISTRE INTERIEUR PROTECTION CIVILE CABINET PARIS

BOUCHES-du-RHONE

Décru continue. Cote à ARLES 3,25

VAUCLUSE

Situation générale inchangée.
Dans la journée du 25, 866 repas ont été distribués par la
Municipalité.

La circulation n'a subi aucune amélioration. Dans la
ville d'AVIGNON, la baisse des eaux est à peine sensible. Il est
toujours impossible d'accéder au pont suspendu par l'extrémité des
remparts.

La cote est de 6,19 contre 6,20 hier soir.
Baisse prévue de 4 à 5 cms pour la soirée.

GARD

Baisse sensible de 0,10 en moyenne.
Se poursuivra dans la journée.

T. Paris / cpe
12/20

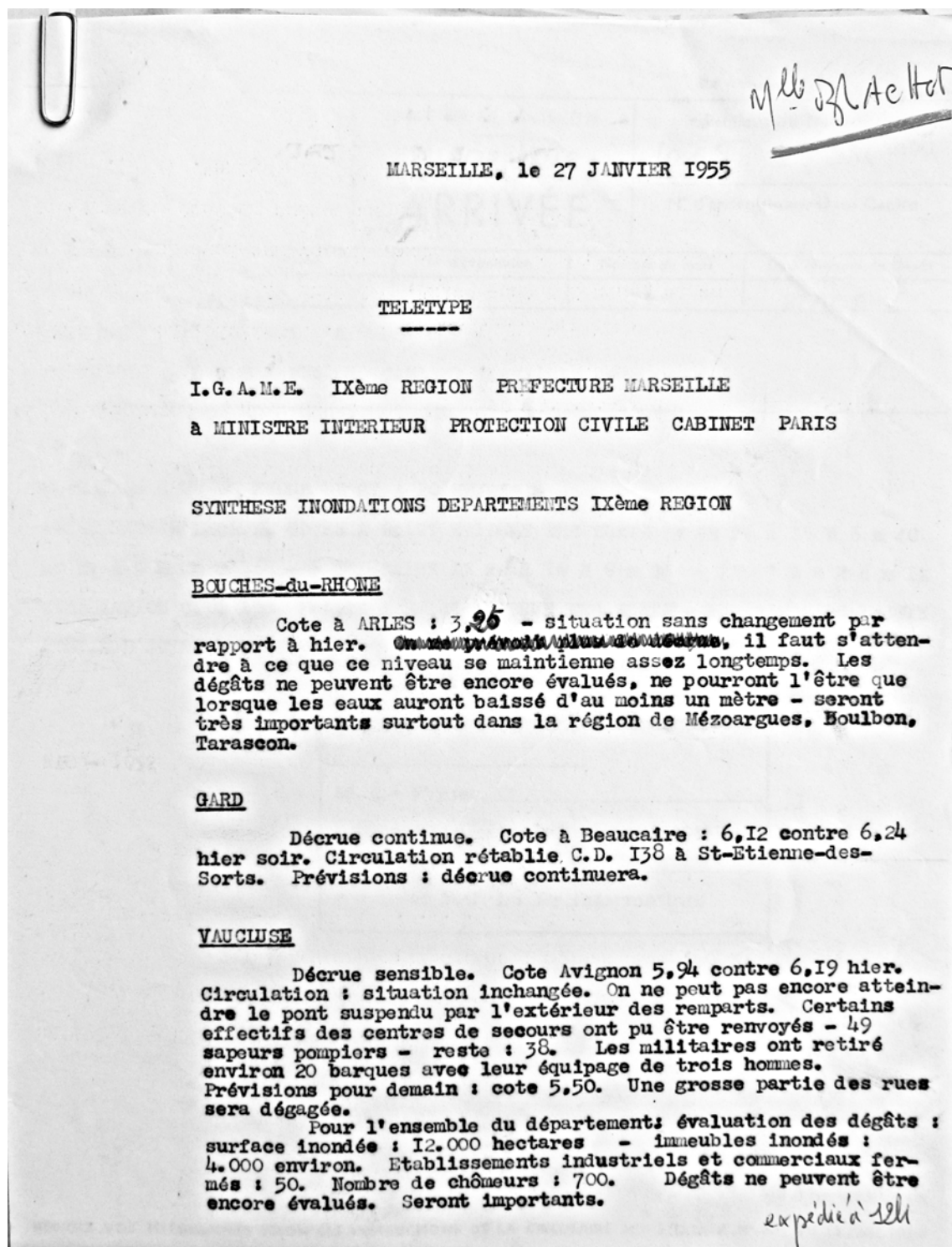
WY

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

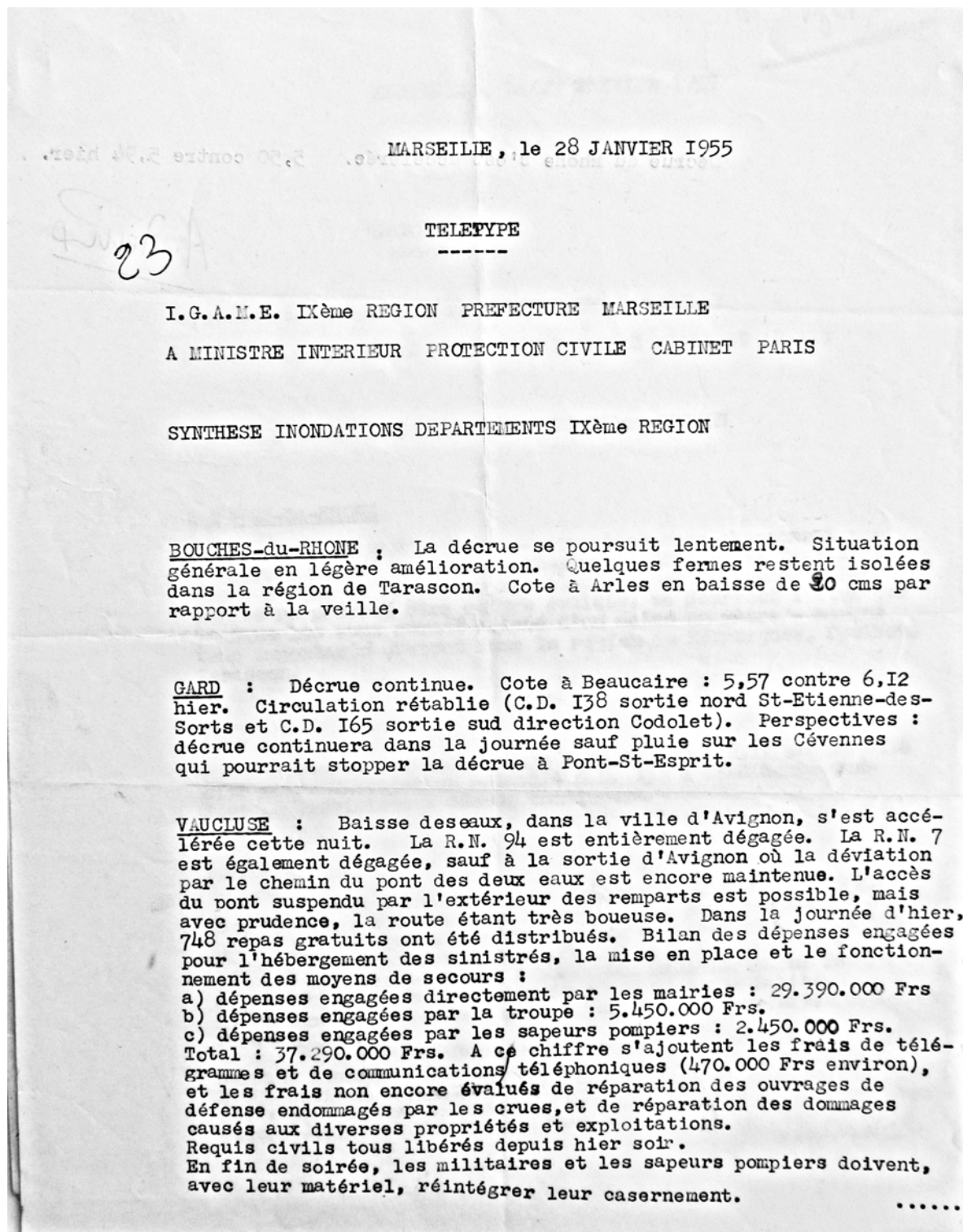


Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

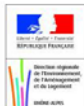
27 janvier, synthèses par départements, doc. expédié à 12 h.



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

28 janvier, synthèse par départements

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



29 janvier, dernier télétype avant bilans départementaux :

MARSEILLE, le 29 JANVIER 1955

TELETYPE
-----I.G.A.M.E. IXème REGION PREFECTURE MARSEILLE
A MINISTRE INTERIEUR PROTECTION CIVILE CABINET PARIS

SYNTHESE INONDATIONS DEPARTEMENTS IXème REGION

BOUCHES-du-RHONE

Situation normale. Cote Rhône : 3,10 (la cote ordinaire étant de 3,20).

VAUCLUSE

Amélioration très nette. La crue est pratiquement terminée. Les eaux se sont retirées de la ville d'Avignon. Routes dégagées. Cote : 4,90 contre 5,50 hier. Prévisions : la baisse continuera d'une manière régulière.

GARD

Décrue continue. Cote à Beaucaire : 5,10 contre 5,57 hier. Détachement 7ème Génie quitte Codolet ce jour. Perspectives : décrue continuera dans la journée du 29.

*Synthèse transmise
à 12h
A. REINE*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

● Février 1955 :

ADBR, 5 S 5/22. Relevé des crues depuis 1942 par la CNR à l'échelle de Beaucaire, 1961.

Première inondation :

1^{er} février 1955 : 5,55 m.

2 février 1955 : 5,94 m.

3 février 1955 : 5,96 m.

Deuxième inondation :

12 février 1955 : 5,58 m.

13 février 1955 : 5,58 m.

14 février 1955 : 5,50 m.

AC Pertuis, 1 D 37, délibération du 6 mars 1956.

Inondations de la Durance du premier semestre 1955 : subventions accordées pour la réparation des dégâts causés à la voirie communale.

● Juin 1955 :

Banque HYDRO du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Débits journaliers et moyennes mensuelles de la Durance à Saint-Paul-les-Durance [Jouques-Cadarache] (www.hydro.eaufrance.fr). Origine des données : EDF/HYDRO-MEDD/DE

8 juin 1955 : La Durance atteint un débit de 985 m³/s à Saint-Paul-les-Durance.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

